

Rueil INFOS

Le magazine municipal d'information de Rueil-Malmaison

n°365 - mars 2019



RUEIL VILLE SPORTIVE

16 7^e Forum
Parcours
Métiers

23 Conseil
municipal

29 Stop au
harcèlement
scolaire !

villederueil.fr



SOMMAIRE



Rueil INFOS n° 365

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE RUEIL-MALMAISON - Hôtel de Ville: 13 bd Foch, 92501 Rueil-Malmaison Cedex - Tél.: 01 47 32 65 65
▪ Directeur de la publication : Patrick Ollier
▪ Codirecteur de la publication : Jean Christian Larrain
▪ Rédactrice en chef : A.-M. Conté
▪ Rédaction : A.-M. Conté, M. Deret, S. Gauthier, M. Huby, B. Secret
▪ Photos : P. Martinez, C. Soresto
▪ Conception, réalisation : DPS Les indés //
▪ Imprimerie : Groupe Morault
▪ Régie publicitaire : C.M.P. : 7 Quai Gabriel Péri, 94340 Joinville-le-Pont - Tél. : 01 45 14 14 40 ou 06 69 62 09 97 - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2019. Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement. Couverture : Iluzishan

MA VILLE

- 04 AGENDA**
- 05 LE MOT DU MAIRE**
- 06 ALBUM**
- 09 ASSOCIATIONS**
Les palmes du bénévolat
- 11 SPORT**
Pour une « Ville active et sportive »
- 12 LA MAIRIE TRAVAILLE POUR VOUS**
- Le label « Quatre fleurs » officiellement reconfirmé !
- Plaine-Gare : le stationnement résidentiel pérennisé
- 13 SÉCURITÉ**
La sécurité c'est l'affaire de chacun
- 14 COMMERCE**
- Soutenons le commerce et l'artisanat local !
- J'aime les Jema !
- 16 EMPLOI**
Un « parcours » pour trouver son « métier »
- 19 MÉTROPOLE DU GRAND PARIS**
Mieux respirer pour mieux vivre
- 21 FINANCES**
Les aides du département
- 23 CONSEIL MUNICIPAL**
Premier « conseil 2.0 »
- 24 TRIBUNE DE LA MAJORITÉ**
- 25 TRIBUNES DES GROUPES N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ**

MA VIE À RUEIL

- 26 ÉDUCATION**
Un nouveau projet éducatif et un label de plus !
- 29 JEUNESSE**
Stop au harcèlement scolaire !
- 30 EN BREF**
- 35 SANTÉ**
Fous des technologies ?
- 37 PAGE JEUNES**
- 39 HISTOIRE**
Mais à qui appartient le mont Valérien ?
- 41 GENS D'ICI**
- 42 CARNET**

Retrouvez-nous
sur facebook et twitter



GRATUIT

CONCERT DES TROUPES DE MARINE

~ SOUS LE PATRONAGE ~
DU GOUVERNEUR MILITAIRE DE PARIS



MERCREDI 20 MARS 2019

20H30

THÉÂTRE ANDRÉ MALRAUX

Lancement de la tournée de concerts caritatifs organisée
au profit des blessés et des familles de soldats morts au combat.

Ambassadrice de l'Armée de Terre
cette formation musicale composée de 55 musiciens professionnels
abordera un répertoire éclectique entre tradition militaire et modernisme.

Inscriptions obligatoires par mail : service.relations.publiques@mairie-rueilmalmaison.fr
ou par téléphone : 01 47 32 82 53 | 01 47 32 65 24



tenir garnison outre-mer, les troupes de marine y ont acquis une culture d'ouverture
au monde. En outre, les missions lointaines ont exigé de cette arme qu'elle couvre
des domaines de spécialités variés (combat de l'infanterie et des blindés, feux d'appui,
communications...).

Ce concert est organisé au profit des blessés et des familles de soldats morts au combat.

Théâtre André Malraux
9 place des Arts

20 mars à 20h

Musique des troupes de Marine

Pour la deuxième année
consécutive, le théâtre André
Malraux accueille un concert
de Musique des troupes de
Marine, placé sous le haut
patronage du gouverneur
militaire de Paris. Sous la
direction de Stéphane Fougé-
roux, l'orchestre, composé de
55 musiciens professionnels,
jouera des œuvres de Saint-
Saëns, Händel, Barnes, Van
der Roost, Bernstein... entre
tradition et modernisme.

Constituées à l'origine pour

Dimanche 17 mars 2019 SEMI-MARATHON DES LIONS ET 10 KM RUEIL-MALMAISON 10^e édition



17 mars

À VOS MARQUES, PRÊTS, PARTEZ !

Le dimanche 17 mars aura lieu la 10^e édition
du semi-marathon et du 10 km, co-organisés
par la Ville et le Lions Club. Pour célébrer les 10
ans de ce grand rendez-vous des amoureux de
la course à pied, place au renouveau et surtout
au vert. Un nouveau parcours, avec plus de
verdure et un passage important sur les quais
de Seine, a en effet été conçu (lire Rueil Infos de
février, pages 20-21). À noter que l'intégralité
des bénéfices de la course sera reversée à des
œuvres sociales.

Départ et arrivée au stade Michel-Ricard :
15 rue Henri-Sainte-Claire-Deville, à 9h30
(10 km) et 10h (semi-marathon).
Contact direction de course :
06 14 80 69 75 ou jpgireme@gmail.com,
plus d'informations et inscriptions
sur.lions-rueilmalmaison.fr

Jusqu'au dimanche 26 mai

PEINDRE DANS LA VALLÉE DE LA CREUSE, 1830-1930



De Claude Monet à Armand
Guillaumin, venez décou-
vrir les grandes peintures
de la vallée de la Creuse,
autour de l'Ecole de
Barbizon et de l'impres-
sionnisme (1830-1930)
à l'Atelier Grogard. Une
rétrospective riche de 400
peintres aux styles et aux
nationalités différents,
tous inspirés par les paysages et la nature
environnante de la Creuse entre 1830 et
1930 (lire Rueil infos de janvier, pages 22-23).

**Atelier Grogard - 6 avenue du
Château-de-Malmaison**
Ouvrt du mardi au dimanche,
de 13h30 à 18h

Tél. : 01 47 14 11 63

Plein tarif : 6 € - Tarif réduit : 4 €
Gratuit pour les moins de 18 ans
et les étudiants.

Visites guidées tous les samedis à 15h

Visites-famille tous les dimanches à 15h
(sur réservation).

Renseignements et réservations
au 01 41 96 90 60



10 avril à 20h

La «Fantastique» de Berlioz

Ne manquez pas ce concert symphonique *Fan-
tastique* Berlioz. Un hommage vibrant au grand
compositeur Hector Berlioz, dont on célèbre cette
année les 150 ans de sa disparition. Au programme :
la Symphonie fantastique. op. 14, créée en 1830.
Une œuvre qui fait entrer la musique symphonique
française dans le romantisme musical.

Théâtre André Malraux
9 place des Arts

Tarifs : 15 € ; 8 € pour les - de 26 ans
Réservations sur tam.fr
ou au 01 47 32 24 42



Le 18 février à l'Atrium, plus de 300 Rueillois étaient venus s'exprimer lors du premier « grand débat national » organisé par le maire, tous les groupes politiques du conseil municipal et le député.

Des lauriers, sur lesquels il ne faut pas s'endormir...

Le 9 février, notre ville a reçu le label « Ville active et sportive », décerné par le ministère des Sports. Félicitons-nous de cette reconnaissance nationale qui couronne le dynamisme de notre commune. Elle valorise les actions et les moyens mis en œuvre (10 terrains, 12 espaces libérés, 12 gymnases...) pour permettre à tous de pratiquer une activité physique et sportive quel que soit son niveau, son âge, sa situation et ses aspirations (15000 pratiquants dans 80 clubs). Cette récompense est également celle des clubs et de tous leurs membres et licenciés qui animent notre territoire et œuvrent à la création et au développement du lien social.

Pour notre première participation nous avons obtenu deux lauriers (sur une échelle de un à quatre). Des panneaux les représentant seront affichés sur le fronton des équipements sportifs et aux entrées de ville comme c'est déjà le cas pour le label « quatre fleurs », attribué par le Conseil national des villes et villages fleuris : une distinction que la commune détient depuis 27 ans !

Et puis, encore un dernier : dans le domaine de l'éducation. Dans le cadre du nouveau « projet éducatif territorial » (Le PeD.T., lire pages 26-27), nous avons reçu le « plan mercredi », un label décerné par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse qui vient récompenser la qualité des nos activités périscolaires. De plus, il ouvre le droit à une subvention de la part de la CAF de quelque 120 000 euros par an. Une aide précieuse, dans le contexte financier, dont bénéficieront, bien sûr, les petits Rueillois !

Pour autant, toutes ces marques de confiance ne doivent pas nous amener à nous contenter de ces résultats. Au contraire, nous devons redoubler d'efforts pour essayer d'en glaner de nouveaux et maintenir les acquis.

Vous êtes exigeants, et vous avez raison ! Nous le voyons à chaque réunion publique et à chaque présentation de nouveau projet. Nous l'avons vu le 18 février dernier lors du premier « grand débat national » que nous avons organisé à Rueil en présence de tous les groupes politiques du conseil municipal (le second aura lieu le 7 mars, après la sortie de ce magazine).

Dans une salle de l'Atrium comble (plus de 300 personnes), les échanges sur les quatre thèmes (Transition écologique, Fiscalité, Démocratie et citoyenneté et Organisation de l'État et des services publics) proposés par le président de la République ont été précis et de qualité. Vos propositions et celles (quelque 500) que vous avez inscrites dans les « cahiers d'expression citoyenne » installés dans le hall de l'hôtel de ville et dans les mairies de villages, seront transmises à la préfecture et ensuite aux services du ministère de l'Intérieur pour être analysées. Quant aux contributions en ligne sur le site du gouvernement ou sur notre plateforme jaimeurueiljeparticipe.fr, elles seront reçues jusqu'au 11 mars.

À propos de nouvelles technologies, si le mois dernier je vous ai indiqué le déploiement, d'ici à cet été, de dix nouveaux réseaux wifi gratuits, ce mois-ci je vous annonce une dématérialisation administrative importante. En effet, le 11 février dernier, nous avons assisté au premier conseil municipal « 2.0 ». Désormais, les contenus des conseils seront consultables par ordinateur ou tablette (lire page 23) : une sérieuse économie de papier, de l'ordre d'environ 8000 euros par an !

Et dans ce domaine, nous multiplions les initiatives à l'instar des idées de l'EcoLab, le « laboratoire à idées » rassemblant entreprises, start-up et habitants autour de solutions innovantes et écologiques, installé à la Maison de l'écoquartier (place du 8 mai 1945). Je vous invite à y aller faire un tour. Vous verrez que nous sommes loin de nous endormir sur nos lauriers...

Bien cordialement à vous

Patrick Ollier
Ancien ministre
Maire de Rueil-Malmaison
Président de la Métropole du Grand Paris

Du Chien au Cochon

2 février

À l'occasion de la nouvelle année chinoise, l'antenne rueilloise de l'association franco-chinoise (A.F.C.) a organisé une fête à l'Atrium. Denis Gabriel, adjoint au maire, a participé à la soirée aux côtés d'Angelina Cai, présidente de l'AFC-Rueil. Pour info : 2019 sera sous le signe du Cochon (tandis que 2018 célébrait le Chien).



La solidarité au rendez-vous

5 février

Dans le cadre du plan Grand Froid, des femmes en situation précaire ont trouvé refuge dans le gymnase de la caserne Guynemer. Une solution saluée par le maire et ses adjoints ainsi que Vincent Berton, secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine, venus visiter le gymnase. Orientées par le 115, les maraudes ou les services sociaux de notre ville et de celles où elles vivent, entre 20 et 30 femmes se sont partagées, chaque nuit, les lits de camp alignés dans l'ancien gymnase. Depuis sa réquisition par la préfecture, en décembre dernier, la gestion de la structure a été confiée à la Croix-Rouge. Merci !

FÉVRIER

Culture religieuse

12 février

Face au succès remporté par les deux premières éditions, la commission consultative des cultes de Rueil-Malmaison, présidée par Anne-France Becker, a organisé, à la Maison de l'Europe, un 3^e Festival musical des cultes. Quelque 250 personnes (dont Olivier de la Serre, adjoint au maire à la Culture) de différentes communautés religieuses présentes à Rueil (catholique, protestante, juive et musulmane) y ont participé pour partager, ensemble, un fort moment d'émotion.



Complexe sportif : visite... en avant-première

16 février

Le maire, ses adjoints Monique Bouteille, Denis Gabriel et Olivier Godon, et les présidents des clubs sportifs (Jean-François Preux pour le Rac Tennis de table, Valérie Gorczyca, pour le Rac Handball, Anne Brossois, pour le Rac Natation, Marc Lopes, pour le C.S.A.H.R, Gilles Rulliere, pour les Nymphéas) qui seront accueillis dans le complexe sportif en construction au sein de l'écoquartier de l'Arsenal ont été invités à une visite de chantier. Les travaux avancent bien, selon le calendrier établi. Tous se sont dit impatients de s'y installer.

19 février

Le Bel Canto

C'est avec un récital en l'Église Saint-Pierre Saint-Paul que s'est achevé la 7^e édition du festival des Envolées Lyriques. Le public ne s'y est pas trompé en répondant nombreux à l'appel de l'association Opéra Bel Canto, organisatrice de la manifestation. Pendant deux semaines, des animations autour du thème « Mozart voyage à Venise » ont investi la ville. Parmi elles, le bal vénitien au Novotel, l'exposition Venise et son carnaval, à la médiathèque et plusieurs master classes... un rendez-vous de qualité orchestré par son infatigable organisatrice, Béatrice Nédellec, et rendu possible grâce aux nombreux mécènes et à la participation de la Ville.



19 février

L'amour du café

Depuis décembre, ça sent le café moulu dans la rue de Maurepas (en centre-ville) où s'est installée la torréfaction Seggali. L'enseigne n'est pas tout à fait nouvelle à Rueil car, créée en 1979, elle avait déjà ouvert une première boutique rue du docteur Zamenhof, fermée, hélas, en 1994. L'expérience se reproduit aujourd'hui... sur le commerce de détail et sur la restauration. À vous de tester...



FÉVRIER

22 février

Rugby écossais

Chaque année il s'agit d'une tradition immuable. Durant le courant du mois de février, les acteurs majeurs européens du rugby se retrouvent sur le pré pour le fameux Tournoi des VI Nations. Signe de qualité de nos pelouses, l'équipe écossaise a choisi le stade de Buzenval pour s'entraîner avant d'affronter la France, le 23 février. Un match qui a été favorable aux Bleus : 27-10 !



24 février

Ajir agit

Fondée en 2013, l'association Ajir (association pour la jeunesse investie rueilloise) œuvre dans les différents quartiers en organisant des actions citoyennes, humanitaires, sportives. Notamment le Street Workout, une discipline à mi-chemin entre la gymnastique suédoise et la musculation au poids de corps (callisthénie). À l'occasion de l'assemblée générale suivie d'un repas, le maire est passé saluer le président, Alexandre Guinée, et les adhérents pour les remercier de leur implication.



Les palmes du bénévolat

Le 20 décembre, au salon Richelieu, vingt-deux Rueillois ont été décorés des palmes du bénévolat, promotion 2018. Retour sur la cérémonie.

À une époque où des doutes sont régulièrement émis sur les valeurs de la société, il n'est pas inutile de rappeler que près d'un quart de la population française agit régulièrement de manière bénévole au service des autres. « Notre ville compte plus d'un millier d'associations, dont 200 très actives, a lancé le maire lors de la cérémonie. Sans les bénévoles, beaucoup d'activités (sportives, culturelles, solidaires, citoyennes...) ne pourraient pas exister : il est bien normal de vous rendre hommage à travers cette décoration honorifique, instituée par la Fondation du bénévolat ! »

L'un après l'autre, les récipiendaires se sont succédés sur l'estrade pour recevoir leurs palmes (voir liste) des mains du maire et de ses adjoints.

Cet événement a également été l'occasion de mettre à l'honneur Emmanuel Detroyes, délégué départemental de la Fondation du patrimoine des Hauts-de-Seine, pour son action en faveur de la restauration de l'orgue de l'église Saint-Pierre Saint-Paul et de la momie Ta-Iset. Yves Menel, conseiller départemental pour l'un de deux cantons de Rueil-Malmaison, lui a remis la médaille de la Ville.

A.M.C.



Palmes d'or

- Association « Agir a,b,c,d »
- Michel Charbonnier
- Jacques Defrancesco
- Claude Deheyn
- Maurice Lair
- Nicole Meunier-Roubinet
- Roland Restoin

Palmes d'argent

- Françoise Defrancesco
- Anne-Marie Gourdoux
- Gilles Ibars
- Alain Joly
- Joseph Lemoine
- Alain Moret
- Léonie Moret
- Marc Moronval
- Nicole Noseda
- Samia Sintès

Palmes de bronze

- Franck Dijon
- Michel Kohon
- Jean-Luc Limagne
- Yvette Searle
- Association « Lire pour le plaisir »



L'A.C.H., portrait de l'une des associations les plus anciennes de la ville

plus de personnes asiatiques, d'Europe centrale, de Russie, d'Ukraine, d'Amérique... Les besoins sont différents. Les cours d'alphabétisation concernent les personnes peu ou pas scolarisées. Les cours de français langue étrangère (F.L.E.) s'adressent à ceux qui souhaitent se perfectionner en français. Nous proposons aussi des remises à niveau des acquis pour faciliter l'évolution professionnelle. C'est d'ailleurs un de nos axes de développement : lutter contre l'illettrisme pour favoriser le maintien ou le retour à l'emploi des personnes fragilisées. »

L'association peut compter sur l'engagement de 25 bénévoles. « Nous en recherchons toujours de nouveaux. Il faut avoir du temps, l'envie d'apprendre aux autres et une expérience dans la formation. La bienveillance et l'ouverture aux autres sont aussi des valeurs essentielles », précise Sylvie Naudet. L'association, qui offre également les services

d'écrivains publics pour accompagner les personnes dans leurs démarches administratives, papier et dématérialisées, s'appuie aussi sur les relations qu'elle a nouées avec les autres structures de la Ville comme le conservatoire à rayonnement régional (dont des élèves étrangers fréquentent les cours), le Raiq, Pôle emploi, etc.

« Voir des apprenants progresser d'année en année, c'est ce qui me motive et me touche le plus », conclut Sylvie Naudet qui a à cœur de poursuivre la mission d'A.C.H. en intégrant des nouveautés comme le recours plus large au digital ou l'organisation d'ateliers ponctuels.

M.H.

Association culturelle et humaniste
42 rue du Gué
tél. : 01 47 49 19 57,
achrueil.fr



Lauréate des palmes d'or du bénévolat en 2016, l'Association culturelle et humaniste (A.C.H.) dispense, depuis 40 ans, des cours de langue française aux étrangers installés à Rueil. En quatre décennies d'activité, elle a vu évoluer le profil de ses apprenants comme ses cours. « Actuellement, la centaine d'apprenants que nous suivons ont en moyenne moins de 40 ans et sont en majorité des femmes, explique Sylvie Naudet, présidente depuis deux ans. Nous avons de plus en



Pour une « Ville active et sportive »

C'est une première. Le 9 février, à Angers, la ville de Rueil-Malmaison a reçu le label « Ville active et sportive » décerné par le ministère des Sports. Cette distinction récompense la politique sportive menée depuis de nombreuses années ainsi que l'engagement des clubs et des bénévoles pour une pratique sportive accessible à tous. Coup de projecteur. ▶ Anna-Maria Conté

Deux lauriers

Dans ce palmarès, parmi 118 candidats, Rueil s'est vu décerner d'emblée deux lauriers (sur une échelle de un à quatre) rejoignant ainsi les 120 villes déjà récompensées l'an dernier. Au total, ce sont 377 villes labellisées sur tout le territoire français. « De la part de l'État, ce label est une reconnaissance de l'implication des collectivités locales. En effet, avec plus de 12 milliards d'euros de dépenses par an, elles constituent de loin le premier financement public du sport en France ! », poursuit Olivier Godon, adjoint au maire aux Sports.

Ce label s'affichera les trois prochaines années aux entrées de ville et sur le fronton des équipements. Le dossier sera ensuite repropilé avec le gage de gagner des lauriers, ce qui fera un beau trophée à afficher en 2024, l'année des Jeux Olympiques à Paris...

(1) Organisé par le Conseil national des Villes actives et sportives (Cnvas), dont les membres fondateurs sont l'Association nationale des élus en charge du sport (Andes) et l'Union sport & cycle sous le patronage du ministère des Sports.



Des politiques sportives cohérentes

C'est désormais fait grâce au label « Ville active et sportive » (voir photo). Cette nouvelle distinction⁽¹⁾ - elle n'a que trois ans de vie - , vise à « valoriser les initiatives, les actions, les politiques sportives cohérentes [...] sous toutes leurs formes et accessibles au plus grand nombre », lit-on dans le dossier de pré-

sentation. « Compte tenu de notre engagement en la matière et de l'attention que nous réservons aux clubs célébrés chaque année à travers la cérémonie de remise de récompenses de l'O.M.S. - l'office municipal des sports - lire Rueil Infos de février pages 22-23, il nous a paru une évidence de soumettre notre candidature », explique le maire.

À Rueil on fait du sport partout et à tout âge. En pratique libre sur les bords de Seine, les parcours santé, les espaces fitness en plein air... ou, en tant que licencié, dans l'une des disciplines proposées par les 80 clubs ou sections sportives de la ville. Cela valait bien une distinction nationale !

Quelques chiffres

15 000 pratiquants d'une activité sportive

13 000 licenciés à une fédération agréée

40 disciplines pratiquées dans 80 clubs et associations

Plus de **30 millions d'euros** dédiés au sport en 2019 (dont 5 727 000 € en dépenses de fonctionnement et 24 898 000 € en dépenses d'équipement), soit 12,3 % du budget annuel de la commune.



Trois questions à Olivier Godon, adjoint au maire aux Sports

Rueil Infos : Que représente ce label pour notre commune ?

Olivier Godon : C'est une distinction qui récompense l'engagement de la Ville et de notre maire en faveur du sport et sa politique sportive. Elle récompense également le dynamisme de nos structures, clubs et associations. Que chacun, membres dirigeants, bénévoles, sportifs... sans oublier les agents municipaux chargés au quotidien de l'organisation du sport à Rueil et de la gestion des équipements, prenne ce label comme une véritable reconnaissance de ses actions.

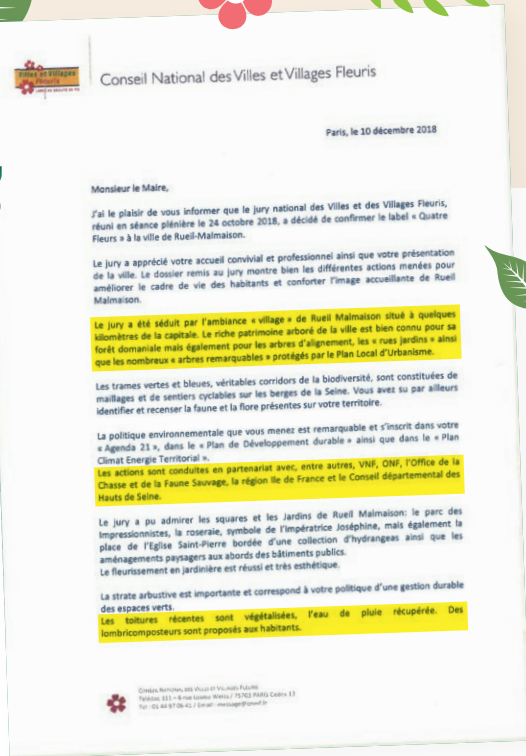
R.I. : En quoi cette distinction est-elle une opportunité ?

O.G. : L'obtention de ce label donne à notre politique sportive une visibilité nationale. Ceci participera à l'accroissement de la dynamique positive déjà existante entre sportifs (amateurs et professionnels), clubs et associations, bénévoles, sponsors, etc., notamment dans le développement de nouveaux projets. Ce label nous encourage également à aller encore plus loin en matière d'intégration des activités physiques et sportives du point de vue santé, citoyenneté...

R.I. : À ce propos, quels sont vos nouveaux projets ?

O.G. : Au-delà du complexe sportif avec son centre aquatique en construction dans le cadre de l'éco-quartier de l'Arsenal, nous allons entretenir et améliorer encore nos équipements et notamment réhabiliter les terrains en gazon du stade du parc. Parallèlement, nous réfléchissons avec les clubs au développement de nouvelles activités, par exemple le padel tennis et le flag, une forme du football américain. Et bien sûr nous avons la volonté d'accompagner les clubs dans le déploiement du handisport à tous les niveaux.

Le label « Quatre fleurs » officiellement reconfirmé !



En octobre dernier, le jury national des villes et villages fleuris a décidé de confirmer le label « Quatre fleurs » à notre ville. « Le jury a été séduit par l'ambiance "village" de Rueil-Malmaison [...] Le riche patrimoine arboré est bien connu pour sa forêt domaniale, mais également pour les arbres d'alignement, les "rues jardins" ainsi que par les nombreux "arbres remarquables" protégés par le plan local d'urbanisme », lit-on dans la lettre de confirmation (du 10 décembre).

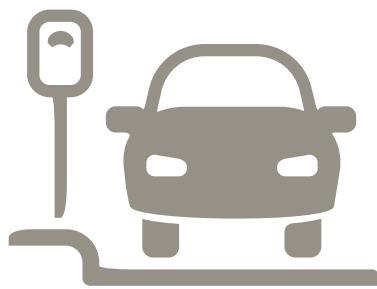
Le jury ne tarit pas d'éloges sur la façon dont la Ville gère son environnement, sa politique de développement durable et la qualité de vie de ses habitants. « Les actions sont conduites en partenariat avec, entre autres, le V.N.F., l'O.N.F. *, l'Office

National de la Chasse et de la Faune sauvage, la région Île-de-France et le conseil départemental des Hauts-de-Seine. »

Il a pu admirer « les squares et les jardins », « les parcs » et « le fleurissement en jardinière très réussi et très esthétique » et remarquer que « les toitures récentes sont végétalisées, l'eau de pluie récupérée. Des lombricomposteurs sont proposés aux habitants. Le patrimoine bâti est bien entretenu [...] l'espace public est soigné, les réseaux sont enfouis, le mobilier urbain est de qualité. »

En tant que Rueillois, nous ne pouvons que nous féliciter de la conclusion du jury et profiter de notre belle ville... « quatre fleurs » !

* Voies navigables de France et Office national des forêts



Plaine-Gare : le stationnement résidentiel pérennisé

Le parking dans cette « zone verte » sera payant, mais le tarif de l'abonnement résidentiel mensuel a été diminué en passant de 27 à 14 euros !

« **L**an dernier, les habitants de Plaine-Gare interrogés sur la possibilité d'étendre le stationnement résidentiel dans des secteurs du quartier, avaient répondu favorablement. « Cette mesure avait été envisagée afin de répondre aux difficultés rencontrées par de nombreux riverains qui n'arrivaient plus à se garer près de chez eux », se souvient Frédéric Sgard, conseiller municipal délégué à la Circulation.

Une expérimentation de six mois en « zone verte » a été ainsi conduite dans une partie du quartier

(Rues : d'Estienne-d'Orves, Pierre-Brossolette, Maréchal-Juin, Gabriel-Péri, Jean-Baptiste-Besche - entre Prudent-Neel et Docteur-Guionis -, Prudent-Neel et Sophie-Rodrigue). Comme prévu, à l'issue de cette période, les services de la Ville ont analysé les résultats tandis que le conseil de village a mené une nouvelle enquête menée auprès des riverains afin de déterminer l'efficacité du dispositif.

« En décembre dernier, lors d'une réunion de restitution, nous avons présenté les résultats aux habitants, poursuit Frédéric Sgard. Cette extension a produit un effet positif, avec une diminution des

voitures ventouses et du stationnement sauvage. Bien que ces améliorations soient moins nettes en soirée ou le week-end, cette mesure a permis globalement de restituer aux riverains une possibilité de stationnement sur voirie à proximité de leur domicile dans la plupart des cas. »

La municipalité a donc décidé d'acter le stationnement résidentiel dans la zone expérimentée et d'étudier les moyens de limiter le report des problèmes dans les zones gratuites proches mais sous tension.



La sécurité c'est l'affaire de chacun



Denis Gabriel, adjoint au maire à la Prévention et à la Sécurité et conseiller régional, invite les Rueillois à prendre une part active dans la sécurité de la ville.

Comment ? En protégeant leur habitation, en restant vigilants et en alertant les services de police quand ils soupçonnent ou constatent un acte de malveillance. ► Propos recueillis par Marilyn Deret



Rueil Infos : Rueil est-elle une ville sûre ?

Denis Gabriel : Oui, mais nous rencontrons cependant quelques cas d'incivilité, de vols de téléphones portables et des cambriolages. Néanmoins, notre vigilance est très haute. Il faut y voir le fruit de l'action efficace et coordonnée de la police nationale et de la police municipale. Celles-ci patrouillent à travers toute la ville 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Le centre de surveillance urbaine visionne en permanence les images captées par les 107 caméras de vidéoprotection disséminées sur le territoire communal. En période de congés rien ne s'arrête :

l'été et pendant les périodes des vacances, les Rueillois peuvent solliciter l'opération tranquillité vacances. Près de 2000 l'ont fait l'été dernier. Pour autant, les agents de police ne peuvent pas être partout, tout le temps. La sécurité est aussi une affaire de responsabilité individuelle : chacun doit se sentir concerné.

R. I. : Que peuvent faire les Rueillois ?

D. G. : Ils doivent être partie prenante de la sécurité sur la ville et à leur domicile. Si vous repérez quelque chose d'anormal, alertez immédiatement la police nationale ou municipale, qui répond à toute heure du jour ou de la nuit et pourra envoyer une patrouille sur place. Ceci peut permettre d'éviter un délit. Les Rueillois sont également incités à protéger leur domicile, maison et jardin, avec un dispositif d'alarme géré par une société spécialisée qu'ils choisissent

parfois en relation avec leur assurance. L'effet est très dissuasif, pour un coût de l'ordre d'un forfait téléphonique. Attention aussi, quand vous vous absentez, à ne pas laisser de porte ni de fenêtre ouverte et baissez les volets. Les cambrioleurs sont très prompts à profiter de cette négligence et des points de vulnérabilité de votre habitation pour s'y introduire même pour quelques minutes. Enfin, si vous constatez une intrusion chez vous, prévenez immédiatement la police qui débutera l'enquête. Il ne faut toucher à rien. Grâce aux relevés d'empres, plusieurs faits ont été résolus.

R. I. : Comment protéger les résidences ?

D. G. : Le maire a demandé aux bailleurs publics et privés de s'emparer de la question de la sécurité et sensibiliser leurs résidents au moyen de messages de prévention visibles, compréhensibles et répétés. Ils sont également invités à équiper leurs résidences pour sécuriser les espaces extérieurs, les parkings, les entrées, les parties communes... Pour les y aider, la Ville peut effectuer, sur demande, un état des lieux qui permet de repérer les fragilités de la résidence vis-à-vis d'une possible intrusion : éclairage insuffisant ou défaillant, portes non sécurisées, etc. Les éléments résultant de cette visite sont indicatifs. Au bailleur ou à la copropriété d'engager les travaux et la mise en œuvre de moyens pour améliorer la sécurité de leurs sites. C'est exclusivement de leur ressort et non de celui de la Ville ! Là encore, la sécurité est l'affaire de tous.



Le saviez-vous ?

Rueil-Malmaison compte près de 1200 commerçants et artisans !

Soutenons le commerce et l'artisanat local !

Que serait un cœur de ville sans ses commerces de bouche, ses fleuristes, son bijoutier-horloger, sa librairie ou encore son dépanneur informatique ? Parce qu'ils participent pleinement à la vie de la ville, les commerçants et les artisans locaux sont soutenus au quotidien par la municipalité et ses partenaires institutionnels, mais également par vous-mêmes dès lors que vous poussez leur porte.

► Sandrine Gauthier

Pourquoi faire des kilomètres, dépenser du temps et de l'énergie pour aller chercher ailleurs ce qu'on a à portée de main ? « La Ville a toujours été derrière ses commerçants et artisans afin de multiplier les opportunités de les soutenir. Il y avait déjà la Fête du commerce avec sa braderie et les Journées européennes des métiers d'art. Le maire a souhaité l'ouverture d'une boutique éphémère⁽¹⁾ réservée aux artisans créateurs », introduit Annick Deloffre, adjointe au maire en charge du Commerce et de l'Artisanat. Dans cette même dynamique, elle souligne « le partenariat fort entre la Ville et l'association Rueil Commerces Plus », présidée par Sandrine Lecavelier des Étangs. Le

service Commerce joue également le rôle d'interlocuteur privilégié, écoutant et conseillant le commerçant, lui donnant accès à toute une palette d'outils comme ceux présentés dans cet article.

Des aides financières

Dans le cadre du « plan artisanat » mis en place par la région Île-de-France, de nouvelles aides financières ont vu le jour afin de permettre aux commerçants et artisans de se moderniser et ainsi développer leur activité. « Nous avons déjà reçu une dizaine de dossiers rueillois qui sont maintenant en cours d'étude, confie Denis Gabriel en sa qualité de conseiller régional. Les demandes concernent aussi bien l'achat d'un véhicule

électrique pour faciliter ses déplacements que de nouveaux équipements plus performants ». Il reçoit toute nouvelle demande (rueilloise) en ligne sur denis.gabriel@mairie-rueilmalmaison.fr

Des labels pour se distinguer

Vous êtes commerçant, artisan et le fruit de votre travail attire des cars entiers de Japonais ? Vous êtes peut-être éligible au label « Artisan du tourisme » du département et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (C.M.A.) des Hauts-de-Seine. Plus sérieusement, vous êtes concerné si votre activité (métiers d'art notamment) participe au rayonnement des Hauts-de-Seine - et donc de Rueil-Malmaison par la même occasion - et profite aux touristes nationaux et internationaux en quête d'expériences nouvelles. Un autre label que vous pouvez afficher sur votre vitrine est le label Qualité Confiance (voir encadré), remis chaque année par la Ville, en partenariat avec la C.M.A. des Hauts-de-Seine et le soutien du conseil départemental 92.

Des conseils de spécialistes

En plus de la Ville et de la Région, l'artisan ou l'artisan/commerçant rueillois peut compter donc sur le soutien de la C.M.A. des Hauts-de-Seine. « Des balbutiements de son projet de création à la transmission de son entreprise, nous sommes



Adhérez à la charte « Qualité Confiance »

Très répandue chez les commerçants et artisans de Rueil, cette labellisation est le premier niveau de la Charte Qualité qui en compte trois (confiance, performance et excellence). Gage du sérieux et de la rigueur que vous offrez à vos clients, elle fait l'objet d'un contrôle annuel de la part de la C.M.A. sur des points essentiels que sont l'accueil, la disponibilité, les conseils, la clarté des devis et le respect des délais. « Elle est obtenue à l'issue d'un audit pointu* qui passe en revue quelque 200 questions, la remise d'un rapport et les points d'amélioration éventuels à prévoir », précise Daniel Goupillat.

* L'audit permettant l'obtention de la Charte Qualité Confiance est financé en partie par la Ville, par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et par le département des Hauts-de-Seine.

Une volonté de diversifier et préserver l'offre commerciale

Les Villes possèdent un outil formidable pour préserver leurs commerces : exercer le droit de préemption. Patrick Ollier, qui était à l'origine de cette loi lorsqu'il était député, a toujours œuvré pour que les commerçants cèdent leurs baux à des activités qui rentrent dans l'offre commerciale du secteur sans que la mairie exerce ce droit. Près de 60 commerces ont ainsi pu être maintenus. Cependant, le maire n'a jamais hésité à recourir à la préemption lorsqu'il a été nécessaire. Dernier exemple : le magasin Zest (situé au 14 rue Maurepas et allée du Premier Consul), reconverti en poissonnerie après travaux.

présents aux côtés de tous les artisans et commerçants à la seule condition qu'ils soient inscrits au répertoire des métiers », affirme son président, Daniel Goupillat, qui rappelle que la « Chambre de Métiers » est une organisation gérée par des artisans et il ajoute : « Nos chefs de projets mettent à leur disposition un large éventail d'aides et de conseils dont l'objectif est de se simplifier la vie. ». Par exemple, dans le cadre du dispositif « Entrepreneur Leader », développé en partenariat avec la région, l'artisan ou l'artisan/commerçant accède à une quantité d'audits qu'il ne pourrait peut-être pas s'offrir via une entreprise privée. Aide au recrutement, création de son site internet, accessibilité de ses locaux aux personnes à mobilité réduite... de nombreuses problématiques rencontrées trouvent des solutions.

(1) Depuis le mois de juin, l'ancienne boutique de l'Office de tourisme est devenue un espace de vente éphémère d'artisanat d'art.

Informations utiles

- Service Commerce de la Ville
Tél. : 01 47 32 53 87
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine : 17 bis rue des Venêts – Nanterre,
tél. : 01 47 29 43 43
et site internet : cma92.fr
- Association Rueil Commerces plus :
rueilcommercesplus.com

Nouveau concours Rueil Commerces Plus !

Vous n'avez pas encore téléchargé l'appli fidélité Rueil Commerces Plus ? Il est plus que temps car le code client qui vous

sera alors attribué vous fera peut-être gagner un iPhone XR (valeur 855 €) ou des bons d'achat. Rendez-vous chez les commerçants participant pour valider votre inscription au tirage au sort !



J'aime les Jema !

Quand les artistes et artisans sortent de leur atelier, ils exposent aux Journées européennes des métiers d'art (Jema), un événement conçu par l'Institut national des métiers d'art et relayé par la Ville. Et quand les amateurs de belles choses sortent de chez eux, c'est aussi pour se rendre aux Jema, les 5, 6 et 7 avril, sur le parvis de l'hôtel de ville.



L'an dernier, plusieurs milliers de Rueillois, dont le maire, ont bien apprécié les Jema.

©P.M.

Porteuse du thème « Signatures des territoires », cette 4^e édition des Jema, avec son ancrage local fort, promet encore son lot de belles rencontres avec ces artisans du quotidien et ces créateurs appartenant à notre patrimoine culturel. Parmi un nombre grandissant de demandes, 35 exposants ont été choisis par le service Commerce sur des critères de qualité, bien sûr, mais aussi d'originalité et de singularité.

« Les Jema présentent une vitrine de l'artisanat d'art local puisque la moitié de nos exposants sont de Rueil et quasiment tous des Hauts-de-Seine. Très enthousiastes à l'idée de participer, ils y voient une opportunité unique dans l'année d'aller à la rencontre de tous les publics pour faire connaître leur métier et apprécier leurs créations », explique Annick Deloffre, adjointe au maire au Commerce et à l'Artisanat.

Maroquinier, céramiste, encadreur, restaurateur de tableaux, ébéniste, bijoutier, tapissier ou encore photographe font partie des univers à découvrir. Représenter toute la diversité de l'artisanat d'art, rendre plus accessible ces métiers et faciliter les

échanges avec les artisans présents et, pourquoi pas, susciter des coups de cœur parmi les visiteurs sont les objectifs de cette manifestation. À vos agendas !



JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

Vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 avril, de 10h à 19h - Parvis de l'hôtel de ville - Entrée libre - Liste complète des exposants à consulter sur la page facebook de la Ville et sur le site web des Jema : journeesdesmetiersdart.fr.

Un « parcours » pour trouver son « métier »

Retenez bien cette date : le mercredi 27 mars ! Parce qu'il se pourrait bien que l'orientation de nombreux adolescents rueillois s'enrichisse ce jour lors de la 7^e édition du Forum Parcours Métiers organisée au Lycée Gustave Eiffel par la Ville, sa mission locale et la direction du Développement économique Paris Ouest La Défense. Zoom sur l'événement.

► Bryan Secret

Quel jeune ne rêve pas d'un avenir avec un emploi, un logement, une indépendance, une évolution pleine de promesses ? Chacun tracera son parcours et suivra sa propre trajectoire. Pour dessiner les prémices de cette histoire, il faut au moins aller jeter un œil au Forum Parcours Métiers. Pourquoi ? Parce que l'événement, qui s'adresse à tous les collégiens et lycéens rueillois, va leur donner des premières clefs pour s'offrir, à terme, un avenir professionnel probant. Le constat est clair : de nos jours, pour se lancer dans la vie active, en plus de compétences toujours plus poussées, il semble de plus en plus indispensable de disposer d'un réseau professionnel. C'est pourquoi, depuis 2013, le maire a donné son feu vert pour l'organisation de ce Forum. « À travers les écoles et les centres de formation présents, les mini-conférences métiers animées par des professionnels et des entreprises locales, nous souhaitons mettre en visibilité auprès des jeunes, pour aujourd'hui ou pour demain, des filières porteuses d'emplois, et élargir leurs connaissances et leurs réseaux professionnels », explique David Bousso, adjoint au maire au Développement économique, à l'Emploi et la Cohésion sociale.

Filières en croissance

Oui, il y a bel et bien des entreprises à la recherche de forces vives dans des filières en croissance. 13 d'entre elles seront présentes au Village des métiers : l'espace du Forum où l'on disposera de l'ensemble des centres de formation. « C'est 5 de plus que l'année dernière ! Il y aura donc encore plus de choix et plus de perspectives avec de nouveaux secteurs représentés tels que l'aéronautique et les métiers de l'aérien, l'automobile ou les éco-activités », précise Sandrine Gratien, responsable de la mission locale. Comme chaque année, d'autres métiers seront mis en avant : gestion et administration, commerce et vente, communication et

digital, industrie, transport et logistique, tourisme, hôtellerie et restauration, services à la personne, coiffure et esthétique... Le C.F.A. démontrera l'étendue du talent de ses anciens et actuels élèves en réussite, à l'image de Jérémy Henry (*lire encadré*). Et puis, l'École supérieure des Travaux publics sera présente avec ses parcours en alternance. « Organisé dans le cadre de la Semaine de l'Industrie, le Parcours Métiers 2019 sera d'ailleurs sous le signe de la French Lab, avec notamment une exposition dédiée », précise David Bousso.

Associer l'école et l'entreprise

Voilà l'autre point important : cette idée de pouvoir gagner sa vie tout en faisant ses études et en engrangeant de l'expérience professionnelle, que ce soit en alternance, en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec une opportunité d'embauche. « C'est une tendance que l'on doit continuer de développer, souligne le proviseur du Lycée Gustave-Eiffel, Dominique Giot. Je suis heureux d'accueillir pour la 3^e année consécutive ce Forum car, associer l'école et l'entreprise est essentiel pour les jeunes. » Les échanges se feront à travers les mini-conférences et les discussions directes avec les professionnels qui les animeront. Dernière chose : le marché de l'emploi est parfois difficile à intégrer. Et les jeunes en sont conscients. Ils se mettent souvent beaucoup de pression, durant leurs examens au cours de leurs études, avant leurs premiers entretiens. Voilà pourquoi cette année des ateliers seront consacrés « au bien-être et à la maîtrise du stress » animés par la sophrologue, Sylvie Laroze Cervetti (*lire encadré*). Allez tester !

7^e Forum Parcours Métiers
Mercredi 27 mars, de 9h à 14h
Lycée Gustave-Eiffel
78 avenue du Président-Pompidou
Entrée libre

Passez les

Une très forte demande dans les métiers de l'aérien

450 postes sont à pourvoir dans le secteur de l'aérien. Ça en fait des places...une multitude de possibilités dans une filière porteuse et prometteuse. Les entreprises que sont Air France, Groupe Europe Handling et l'Eurostar pour ne citer qu'elles, sont demandeuses de talents pour gérer la relation client en escale. Parmi les profils recherchés, « les techniciens et les mécaniciens sont très sollicités dans le milieu, on se les arrache » affirme Muriel Caristan, déléguée générale du C.F.A. des métiers de l'aérien. L'établissement propose de nombreux contrats d'apprentissage en alternance. Le profil le plus recherché est celui d'agent d'escale (250 postes sont à pourvoir), 170 apprentis mécaniciens sont également recherchés pour inspecter et entretenir les avions et leurs équipements. Enfin, 28 contrats d'apprentis techniciens, de niveau Bac + 2, diplômés d'un B.T.S. sont proposés, pour garantir la conformité de l'avion à la réglementation aéronautique. « Tout jeune motivé aura sa place dans ce secteur, mais il devra disposer d'une appétence pour la langue anglaise. Ceux qui ne seront pas prêts pourront s'aguerrir et revenir. Nous les aiderons à bien se diriger. » Au-delà d'Air France, Dassault, Thalès et Airbus notamment ont des besoins. Et Rueil est idéalement placé pour répondre à la demande de ces entreprises.



©C.F.A. des métiers de l'aérien

voir...

Hugo de Fenyi, « 15 minutes peuvent être un tournant de votre vie »

Au quotidien, son rôle est d'accompagner des entreprises et personnalités à améliorer leur visibilité sur internet. Lors du Forum, Hugo de Fenyi, spécialiste du digital, gardera son costume d'indépendant pour dédier « avec un grand plaisir » sa matinée aux jeunes.

« J'aime transmettre et aider. Les collégiens et lycéens sont en pleine réflexion et je trouve cela fascinant. ». Les métiers du web sont en pleine expansion. « Qu'il s'agisse des réseaux sociaux, de la publicité, de développeurs du web, des applications ou encore des analyses de data scientist... internet est un monde dont on doit s'approprier. » Des caractéristiques qui collent à certains profils d'étudiants à l'aise en mathématiques, qui connaissent très bien le web et qui apprennent vite. « Venez me voir, parce que ces 15 minutes peuvent être un tournant de votre vie ! ».

La sophrologie change la vie

« Asseyez-vous, respirez profondément et vivez le moment présent. » En lisant et en appliquant actuellement ces conseils « simples », vous êtes déjà en train d'évacuer de la pression. Vous suivez par la même occasion les premiers conseils de Sylvie Laroze-Cervetti, sophrologue hypnothérapeute rueilloise. Si la pratique s'adresse à tous, lors du Forum, elle sera plus orientée vers les jeunes. « L'adolescence est une période complexe où l'on se cherche et l'on prend des décisions pour l'avenir. "Il faut" réussir les examens... Il y a beaucoup de stress, indique Sylvie Laroze-Cervetti, et nous, nous leur proposerons des méthodes à répéter au quotidien pour se calmer, permettre une meilleure concentration et mettre plus de capacités en évidence. » Parmi les outils : la visualisation, le voyage de l'esprit vers « un lieu plus paisible », la respiration mais aussi une réflexion sur soi. L'estime de nous-même est déterminante. Il faut avoir confiance, notamment pour la prise de parole en public. « Les oraux sont des exercices qui se travaillent ! » poursuit la sophrologue. Enfin, l'adoption d'une hygiène plus saine de vie : « dormir plus tôt par exemple », permet de développer la mémorisation et la gestion des émotions.

Le choix de l'alternance et du partage

« J'ai toujours voulu être en alternance pour avoir un salaire, un rythme école-travail qui me convient et pratiquer le métier surtout », indique Jérémie Henry, 20 ans, élève du C.F.A.- B.T.P. de Rueil. En contrat d'apprentissage dans l'entreprise Fouqueray, (spécialiste dans la plomberie et le chauffage, implantée dans la commune depuis des dizaines d'années), l'étudiant se forme tout en se mettant dans la pré-configuration de salarié. Après avoir connu une formation initiale au lycée, Jérémie s'est lancé dans un stage en entreprise. Cela lui a permis de se constituer un petit réseau. « Après, j'ai demandé si je pouvais rester avec un contrat en alternance et ils ont cru en moi », raconte-t-il, appuyé par le directeur du C.F.A.- B.T.P., Pierre Gomez : « Jérémie a eu une démarche hyper positive. Les huit semaines qu'il a passées en stage ont permis à l'entreprise de mesurer son envie. » Depuis, l'étudiant s'épanouit. Timide mais travailleur, il a réussi à tirer parti de

son expérience. « C'est vrai, il est venu nous proposer ses services avec une envie d'apprendre débordante. Au feeling, il m'a fait une bonne impression, raconte le chef de l'entreprise et ancien étudiant de l'établissement, Philippe Durand. En plus du C.F.A. qui est un bel outil, Jérémie apprend, il exerce son métier et devient professionnel avec nous en entreprise. » Les jeunes ont de très belles possibilités dans ce secteur d'activité. « On continuera d'en former ici et après, on essaiera de les conserver. Moi aussi, je suis "sorti" de l'apprentissage au C.F.A. J'ai été porteur d'affaire et j'ai pu racheter la société. Je souhaite la même chose à tout jeune courageux qui a envie de travailler. Il faut leur donner des perspectives d'évolution... » Jérémie, lui, se montre reconnaissant et veut à son tour aider. Dans l'avenir, l'apprenti voudra sans doute « créer son entreprise » et qui sait embaucher un étudiant en alternance pour perpétuer la tradition...

3 questions à David Bousso



Adjoint au maire au Développement économique, à l'Emploi et la Cohésion sociale.

Rueil Infos : Pourquoi ce Forum ?

David Bousso : Parcours Métiers est organisé pour faciliter l'accès à l'orientation, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes dans des filières porteuses en matière d'emploi. Cela leur permet d'avoir un échange direct avec des écoles, des centres de formation et leurs étudiants, pour partager des expériences et faire mûrir leur propre réflexion pour leur avenir. Ils vont ainsi pouvoir se faire une idée plus claire de leurs envies et projets. Nous leur donnons également des clefs pour développer, en lien avec des entreprises locales, leurs connaissances du monde professionnel.

R. I. : La municipalité envoie un vrai message aux jeunes...

D. B. : Oui et c'est essentiel. Ils symbolisent demain. Notre volonté est de renforcer les liens entre l'Éducation nationale, les centres de formation, les entreprises et les jeunes. Nous avons la chance d'avoir dans notre ville un tissu économique riche et varié, avec de grands groupes, mais aussi de nombreuses P.M.E./T.P.E. Ce Parcours Métiers est ainsi l'occasion de favoriser des échanges directs avec des professionnels issus de secteurs et métiers très différents. D'ailleurs, cet engagement de nos entreprises locales aux côtés de la Ville se prolongent tout au long de l'année à travers notamment des réseaux de parrainage de jeunes, animés par la mission locale et s'appuyant sur la participation de grands groupes tels que Schneider Electric, Suez, La Poste, I.F.P. Énergies nouvelles, Arval...

R. I. : Savoir gérer son stress peut s'avérer déterminant plus tard...

D. B. : Exactement. Et c'est pour cela qu'avec le service Prévention-Santé, nous avons prévu, cette année, la présence d'une sophrologue qui pourra aiguiller les jeunes vers une meilleure gestion du stress (lire encadré). Il est important de les sensibiliser à cette dimension émotionnelle pour gérer au mieux leurs études, leurs examens, leurs entretiens d'embauche, et ensuite leur vie professionnelle.

Mieux respirer pour mieux vivre

Le 12 novembre dernier, afin de lutter contre la pollution de l'air, les 209 conseillers du conseil de la Métropole du Grand Paris ont voté la mise en place progressive d'une zone à faibles émissions (Z.F.E.) à l'intérieur du périmètre de l'autoroute A86. Explications. ► Anna-Maria Conté

Selon Airparif, 1,3 million de franciliens respirent un air très pollué et l'agence Santé publique France estime que près de 6000 décès prématurés sont dus à la pollution atmosphérique sur le territoire métropolitain. C'est pour cette raison que la ville de Rueil-Malmaison a signé, le 20 décembre dernier, une convention avec la Métropole du Grand Paris. « Les seuils réglementaires et les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé en matière de qualité de l'air sont en effet régulièrement dépassés⁽¹⁾ », regrette le maire.

5,6 millions d'habitants concernées

Le 12 novembre, les élus de la Métropole du Grand Paris ont voté des restrictions de circulation pour les véhicules, quelle que soit leur motorisation, au sein de la future zone à circulation restreinte métropolitaine. « Mise en place à partir du 1^{er} juillet prochain, elle couvrira le territoire de 79 villes à l'intérieur du périmètre de l'A86, précise Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris. Une bonne nouvelle pour les 5,6 millions d'habitants des communes concernées, dont les Rueillois font partie ! »

« Ce n'est que fin 2021 que les caméras seront installées pour une verbalisation automatique »

Patrick Ollier

Des aides financières

Dès 2017, la mise en place d'une zone à faibles émissions a été évoquée dans le cadre du Plan Climat Air Energie Métropolitain (P.C.A.E.M.), la reconquête d'un air de bonne qualité étant une priorité des 131 maires de la métropole. « Il s'agit, en complément d'autres mesures, d'accélérer le remplacement des véhicules les plus polluants par des véhicules propres (électrique, hybride, hydrogène, G.N.V.), en l'accompagnant d'aides financières déjà en vigueur, tout particulièrement pour les ménages les plus modestes, les artisans et les petites entreprises (aides de l'État, de la Métropole du Grand Paris, de la Région Île-de-France et de la ville de Paris), poursuit Patrick Ollier. Concernant Rueil-Malmaison, environ 350 véhicules sont classés Crit'Air 5. »

Pédagogie, pragmatisme et progressivité

Les conventions que les communes signent avec la Métropole du Grand Paris leur permettent d'être accompagnées dans leur démarche, notamment dans la concertation des partenaires. En effet, la mise en place de la zone à faibles émissions ne sera effective qu'après consultation de la population. Ainsi, dès le printemps, vous serez invités à vous prononcer sur le projet au travers d'une enquête citoyenne publique accessible en mairie ou en ligne. Cette consultation portera sur la première étape de la Z.F.E., qui propose de restreindre, à partir du 1^{er} juillet 2019, la circulation des véhicules de plus de 20 ans (Crit'Air 5 et non classés) à l'intérieur de l'A86. Le président de la Métropole du Grand Paris a indiqué son souhait de voir s'ouvrir une période de transition qui permettra de faire de la pédagogie sur la Z.F.E. auprès du plus grand nombre d'automobilistes. À cet effet, les contrôles seront dans un premier temps aléatoires. « Ce n'est que fin 2021 que les caméras seront installées pour une verbalisation automatique ! », assure Patrick Ollier.

Les bénéfices de la Z.F.E. s'étendront bien au-delà de l'A86 et en termes de réduction des nuisances sonores, d'attractivité du territoire et d'amélioration de la qualité de vie profitant ainsi, à terme, à l'ensemble des habitants de la Métropole du Grand Paris.

(1) Face à cette situation, la Commission européenne a mis en demeure la France pour dépassement des valeurs limites de dioxyde d'azote et manquement à l'obligation de prendre des mesures appropriées pour réduire ces périodes de dépassement. Cette année, le Conseil d'État a enjoint le gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires à l'amélioration rapide de la qualité de l'air.

Des aides pour rouler propre

Prime à la conversion, bonus écologique, aides de la Métropole du Grand Paris et de la Région Île-de-France... Faites vos comptes : un véhicule électrique peut parfois coûter moins cher qu'un véhicule essence !
Téléchargez la plaquette sur la Z.F.E. sur metropolegrandparis.fr



Les aides du département

Apporter son soutien aux projets d'intérêt local des communes est l'une des missions des départements. Depuis 2013, la Ville et le conseil départemental des Hauts-de-Seine ont signé un « contrat de développement Département/Ville de Rueil-Malmaison » renouvelable tous les trois ans. Explications avec François Le Clec'h, premier maire adjoint en charge des Finances.

► Propos recueillis par Anna-Maria Conté



Rueil Infos : Quel est le principal intérêt de ce dispositif ?

F. L. C. : Un contrat départemental de développement permet de regrouper l'ensemble des subventions versées par le conseil départemental aux communes atours des projets considérés prioritaires. Étant un contrat triennal il facilite les programmations budgétaires du département comme de la Ville : c'est du gagnant-gagnant !

R. I. : Mais les communes ont toujours eu le soutien du département...

F. L. C. : Oui, mais avant il fallait réitérer la demande pour chaque projet, maintenant, grâce à ce « contrat », on présente un seul dossier. C'est

une simplification administrative qui donne une meilleure lisibilité à ces subventions et une aide précieuse pour notre commune et pour toutes celles qui ont décidé de le signer.

R. I. : La première fois que notre Ville a profité de ce dispositif c'était en 2013. Combien a-t-elle reçu et pour quels projets ?

F. L. C. : Lors de notre « premier » contrat 2013-2015, nous avons reçu 5,2 millions d'euros (investissement et fonctionnement). En investissement, la subvention de 1,9 million a permis de financer la crèche Orange bleue et des terrains synthétiques au stade du parc.

R. I. : Et lors du deuxième contrat ?

F. L. C. : Dans le cadre du contrat 2016-2018 qui s'achève, le conseil départemental nous a accordé 8,2 millions d'euros. En investissement, 3,4 millions ont contribué à l'agrandissement de l'école Robespierre

(1 million d'euros), à la construction de l'accueil de loisirs des Bons Raisins (400 000 euros), à celle du complexe sportif de l'Arsenal (1,8 millions d'euros) et à celle de la salle de gymnastique du centre sportif de Vert-Bois (200 000 euros).

R. I. : Donc, vous devriez bientôt renouveler l'opération en signant un troisième contrat. Quels projets seront financés ?

F. L. C. : En effet, nous devrions bientôt finaliser la négociation pour la période 2019-2021. Nous proposons au département de participer au financement des nouvelles voies à proximité de la rue Sainte-Claire-Deville, à Rueil-sur-Seine (récemment renommées rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz et rue Commandant Louis Guy par le conseil municipal, lire page 23) et à l'aménagement du parc Richelieu et des espaces publics environnants (rue Masséna et place Richelieu) pour une participation de l'ordre de 3,6 millions d'euros.



Les subventions du conseil départemental contribuent à la réalisations de certains projets à l'instar de l'accueil de loisirs des Bons Raisins (a) ou du complexe sportif de l'Arsenal (b) ou de la salle de gymnastique du centre sportif de Vert-bois (c).



Premier « conseil 2.0 »

C'était le premier conseil municipal de l'année 2019 et le premier du virage technologique. Équipés de tablettes numériques, le 11 février, les élus ont approuvé 21 délibérations. Retour sur les principales. ▶ Anna-Maria Conté



Fini le « cahier vert », souvent épais, contenant les délibérations et les données annexes. Place aux tablettes tactiles aussi faciles d'accès qu'un simple glissement du doigt. « Cette dématérialisation des contenus va constituer une sérieuse économie de papier, de l'ordre d'environ 8000 € par an, tout en permettant de fluidifier les débats, a indiqué le maire en ouvrant la séance. Certes, ceci a impliqué un investissement de 40 000 € : 25 000 pour l'acquisition des tablettes et 15 000 € pour le logiciel. Mais, sachant que dans le cadre de son programme de dématérialisation la métropole du Grand Paris a donné une subvention de 60 000 euros à la ville de Rueil-Malmaison, cette opération est largement financée. Le restant de la somme servira à couvrir les frais d'autres initiatives ! »

La politique sportive récompensée

Avant de revenir au contenu de ce premier « conseil municipal 2.0 », arrêtons-nous sur trois autres communications « hors programme » données par le maire. La première « triste » concernant le décès, survenu le matin même, de l'ancien président du

conseil de village des Mazurières, Jacques Primalot (*lire hommage en page 46*), l'autre plutôt encourageante pour les agents municipaux à propos d'une éventuelle hausse de la participation de la mairie, (de 5 à 10 € par mois) aux frais de la mutuelle-prévoyance. Enfin, la troisième « heureuse » pour tout le monde : l'obtention du label « Ville active et sportive », décerné par le ministère des Sports, qui récompense la politique sportive menée depuis de nombreuses années (*lire page 11*).

Un prêt à taux zéro

Par la suite, le conseil a procédé à l'examen de délibérations à l'ordre du jour. Parmi les principales un dispositif de « prêt primo-accédant » et le « projet urbain partenariat parc Richelieu ». Concernant la première, François Le Clec'h, premier maire adjoint en charge des Finances, en a indiqué les modalités : « Il s'agit d'un prêt complémentaire limité à 30 000 € qui doit être adossé à un crédit immobilier classique. Il sera cumulable avec d'autres prêts à taux zéro. La Ville remboursera d'un seul coup la totalité des intérêts. » Le dispositif envisagé sera soumis à conditions de ressources et concernera l'acquisition d'une résidence principale, dans le

neuf ou dans l'ancien, et il devra être conservé un minimum de cinq ans. Et au maire d'ajouter « c'est une mesure en faveur principalement des jeunes couples, pour les aider à rester à Rueil. » Pour l'heure il s'agit d'un accord de principe de la part du conseil municipal. « Des contacts vont être pris avec les établissements bancaires de la ville afin de déterminer les modalités d'attribution de ces prêts bonifiés », a précisé François Le Clec'h.

Le parc Richelieu

Quant au « projet urbain partenariat parc Richelieu », il concerne la signature de deux conventions, l'une de co-maîtrise d'ouvrage, l'autre de reversement financière, entre l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense (Pold) et la ville de Rueil-Malmaison. Au-delà de ces arguments techniques, ce qu'il faut retenir de cette opération est la création de ce nouvel espace public en centre-ville : le parc Richelieu et son lac, accessibles à tous les Rueillois.

Projet rue Léon-Hourlier

La délibération « cession de terrain à bâtir situé rue Léon-Hourlier et rue François Millet : résultat de la procédure d'appel ouvert à candidature » a permis d'aborder le projet envisagé sur ces lieux. C'est la société Primestia qui a ainsi été retenue par la commission. En plus d'être la mieux-disante, elle a proposé un projet d'une grande qualité architecturale fondé sur une conception bioclimatique (nous vous reparlerons du projet lors de son lancement N.D.L.R.).

Rue du Commandant Louis Guy

Enfin, si en décembre dernier le conseil avait acté le nom de la voie A (l'une des deux voies nouvelles construites dans le secteur de Sainte-Claire-Deville, à Rueil-sur-Seine) qui reliera la rue de l'Industrie à l'avenue du Château, le conseil du 11 février a accepté de dénommer la voie B, perpendiculaire à la voie A. Ainsi si la première est dédiée à Geneviève de Gaulle-Anthonioz (résistante française, déportée en 1944 puis militante pour les droits humains et la lutte contre la pauvreté. Entrée au Panthéon en 2015, elle était la nièce de Charles de Gaulle), la deuxième portera le nom du Commandant Louis Guy, dit Yvon résistant à Rueil-Malmaison et dans les environs (1919-1988).

La séance s'est conclue avec l'annonce de la date du prochain conseil fixé au 4 avril.

GROUPE LES RÉPUBLICAINS/
U.D.I./NON INSCRITS



Un cadre de vie plus sûr et plus vert !

La résidentialisation et la sécurisation du quartier Plaine-Gare se poursuit. Il faut se souvenir qu'après l'incendie du Centre Colmar en 2003, la Ville, sous l'impulsion de Patrick Ollier, a lancé un programme de modernisation du quartier :

- création de la place Noutary et de commerces de proximité
- création du Parc de la Roseraie
- résidentialisation de la cité Camille Saint-Saëns
- aménagement du Centre Riber (maison de quartier, foyer des jeunes, activités Raïq, ...) et achat du terrain de football dénommé Jacques-Lenoble

Aujourd'hui, les travaux de résidentialisation de la cité Charles-Gounod commencent. La réunion pour ces travaux (planning, création d'un parking provisoire, installation des caméras de surveillance...) a eu lieu il y a quelques jours.

Les façades vont être refaites par ravalement thermique, de nouveaux ascenseurs installés, les espaces verts augmentés...

Un beau projet que nous devons au bailleur Moulin Vert.

Pour la sécurité, la Ville réfléchit à augmenter les capacités du centre de surveillance urbaine. Avec plus de 110 caméras, il faut moderniser encore. Il n'y a pas un jour où le centre ne permette d'éviter des méfaits ou de les résoudre.

Nous sommes assez étonnés de la prise de parole de l'opposition lors du dernier conseil municipal sur l'écoquartier. L'élu « vert » continue à s'opposer aux parkings, en particulier souterrains, qui devraient desservir la future gare. C'est la théorie du marcher à pied où que vous habitez pour rejoindre cette future gare. Cette philosophie n'est pas la nôtre : il faut encourager, donc faciliter, l'accès aux transports publics.

Pour les membres du P.S., l'écoquartier n'a rien d'écologique. Rappelons-nous qu'avant il y avait Renault, des bureaux, des parkings, pas une pelouse, des chemins goudronnés, quelques malheureux arbres, beaucoup de béton. Il fallait, selon eux, presque laisser les choses en l'état : une grande friche industrielle abandonnée !

Nous, demain, nous créons sur ce même site 30% d'espaces verts (+ de 5 hectares), un parc traversant, poumon vert du quartier, la plantation d'un nombre très important d'arbres de hautes tiges et d'arbres fleuris. À cela s'ajoutent les parcs privés intérieurs des résidences et leurs terrasses arborées. Nous voulons développer un véritable bassin vert sur le plateau Mont-Valérien.

Nous vous invitons à vous rendre à la Maison de l'écoquartier de l'Arsenal, place du 8-mai-1945, pour voir le film en 3D et les maquettes. Faites-vous une idée par vous-même !



TRIBUNES DES GROUPES N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE « RUEIL C'EST VOUS ! »



De gauche à droite : François Jeanmaire,
Hugues Ruffat, Anne Hummler-Reaud,
Nicolas Redier

APRÈS LE GRAND DÉBAT NATIONAL... UN GRAND DÉBAT LOCAL ?

Depuis bientôt cinq ans, vos élus Rueil C'est Vous expriment leurs opinions mais aussi leur vision sur le futur de notre ville.

Nous avons proposé dans nos différentes tribunes de Rueil Infos plusieurs pistes de réflexion et des initiatives à mettre en place :

- **Travail et activités professionnelles** : création d'espaces de coworking pour inciter les autoentrepreneurs rueillois à développer leur activité dans notre ville.
- **Transports et déplacements** : nouveau plan de circulation privilégiant les circulations douces accessibles et sécurisées, les transports en commun et les véhicules électriques et hybrides.
- **Innovation** : création d'un service municipal gratuit de minibus électriques entre les villages excentrés et le centre-ville les week-ends.
- **Vitalité et diversité locale** : échanges intergénérationnels pour mieux se comprendre, moins s'opposer et s'enrichir mutuellement. Une ville à vivre pour tous !
- **Immobilier et services publics** : réappropriation et simplification du P.L.U., arrêt de la frénésie immobilière doublement impactée par les retards annoncés du Grand Paris Express et de l'arlésienne du tramway.
- **Transparence et intelligence de la politique locale** : ouverture de toutes les commissions municipales aux groupes d'opposition démocratiquement élus et représentatives. Innovation : donnons la libre parole aux Rueillois lors de conseils municipaux dédiés.
- **Proximité des services municipaux** : nouvelles plages horaires d'ouverture en phase avec les rythmes de vie actuels.

Mieux vivre demain et mieux vivre ensemble à Rueil, c'est ce que nous voulons partager avec vous. Beaucoup d'autres sujets sont à échanger.

Envoyez-nous vos idées par mail à rueilcestvous@rueilcestvous.fr et lancez le débat !

Vos élus de RUEIL C'EST VOUS :

francois.jeanmaire@mairie-rueilmalmaison.fr nicolas.redier@mairie-rueilmalmaison.fr
hugues.ruffat@mairie-rueilmalmaison.fr anne.hummler@mairie-rueilmalmaison.fr

LE CONSEILLER MUNICIPAL DU GROUPE « RUEIL EN VERT ET POUR TOUS »



Vincent Poizat

L'an dernier le gouvernement a rendu des arbitrages financiers concernant les lignes de métro du Grand Paris Express. La conséquence pour Rueil a été le report de 5 ans de l'arrivée de la gare dans le quartier de l'Arsenal qui est prévue désormais pour 2030. La municipalité de Rueil invoque cette décision gouvernementale pour déplorer cet état de fait et expliquer que cela « va impacter les conditions de déplacement dans le secteur » du quartier de l'Arsenal. Nous regrettons bien évidemment un tel retard de l'arrivée de la gare sur le Mont Valérien.

Toutefois les futures difficultés de transport de nos concitoyens de et vers le mont Valérien seront aussi à mettre au débit de la municipalité actuelle et des décisions structurantes qui ont été prises ces derniers mois en matière d'urbanisme. Il a été voté en février dernier la construction de 2 parkings publics sur le quartier de l'Arsenal et le P.L.U. autorise la création de plusieurs centaines de places de parkings sous les immeubles d'habitation qui seront construits dans le quartier. Tous ces parkings vont générer du trafic automobile et entraîner mécaniquement des nuisances de trafic, de bruit et de pollution.

La Ville peut toujours demander à Île-de-France Mobilités/RATP d'augmenter la fréquence des lignes de bus qui desserviront le quartier de l'Arsenal. Mais à quoi cela servira-t-il si les bus sont pris dans le trafic et les bouchons liés à la hausse du trafic automobile ? C'est pourquoi nous préconisons d'étudier sans attendre des aménagements de la voirie pour permettre aux bus de circuler de façon fluide aux heures de pointe et de représenter une réelle alternative à l'usage de la voiture. Pour cela une vaste concertation avec nos concitoyens, Île de France Mobilités et le conseil départemental des Hauts-de-Seine doit être entreprise dès maintenant pour que des solutions structurantes soient mises en place dès l'arrivée des premiers habitants dans le quartier de l'Arsenal.

Pour nous contacter : rueilvert@laposte.net

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE « CONSTRUIRE RUEIL 2020 »



De gauche à droite : Martine Jambon, conseillère
(P.S.), Jeannine Prévost Bouré, conseillère (P.S.),
Daniel Bruns, conseiller (P.S.)

PATRIMOINE VERT ET QUALITÉ DE VIE

L'acquisition par la Ville de terres « agricoles » dans le secteur de la rue Hourlier faisait espérer qu'on en profiterait pour accroître notre patrimoine vert. Que nenni ! C'est une douzaine de pavillons qui fleuriront sur ces terrains revendus à des promoteurs. Une fois de plus, la logique économique prévaut sur le bien-être collectif et la demande des citoyens. Au moins une partie de ces surfaces aurait pu être dévolue à de nouveaux jardins familiaux pour répondre, ne serait-ce que partiellement, aux nombreuses demandes non satisfaites - mesure qui pouvait être compensée financièrement par l'abandon d'un projet trop ambitieux comme celui de l'aménagement de la Plaine des Closeaux. Mais notre proposition faite au dernier conseil municipal n'a pas été retenue. Et pourtant, dans les registres du Grand débat, la demande de jardins partagés et plus généralement le thème de la protection des espaces non construits sont largement développés. Les Rueillois se plaignent amèrement de la densification à tout crin de leur ville au détriment de la qualité de vie.

Nos concitoyens ne manquent pas d'inspiration et d'intéressantes propositions émergent : convertir les pelouses en jardins potagers, végétaliser les pieds des arbres, confier aux habitants l'entretien des bacs publics en pied d'immeubles, inciter les bailleurs à valoriser l'environnement des constructions sociales sur le mode écologique.

Car compter sur les jardins privés pour aérer la ville ne suffit pas. Une politique soucieuse de développement durable doit saisir toute occasion d'accroître les espaces verts publics sur l'ensemble du territoire communal.

ps.rueil@gmail.com et blog : www.ps-rueil.fr

« CONSTRUISONS ENSEMBLE LE RUEIL DE DEMAIN »



Pascal Perrin et Benoit Gros

À toutes les Rueilloises et les Rueillois, nous allons vous proposer prochainement un Pacte, en vue des prochaines élections municipales, car comme au niveau national, Rueil a besoin d'alternance et de renouveau, le mot démocratie est employé depuis tant d'années, et il est temps que le citoyen s'engage au quotidien, donc il est essentiel à nos yeux qu'un pacte existe entre les représentants de la Ville et les habitants de notre ville, à savoir une participation citoyenne, une action collective, de la créativité et du talent de toutes et tous, enfin de l'économie de notre budget au quotidien. À très bientôt

Pour nous contacter : pascal.perrin.pp@wanadoo.fr ou 06 80 63 63 08,
benoitgrosmairie@yahoo.com



Un nouveau projet éducatif et un label de plus !

Passage à la semaine de 4 jours oblige, un nouveau « projet éducatif territorial » (PeD. T.) a été proposé par la direction de l'Éducation et de l'Enfance, et accepté par les partenaires signataires. Parce que ce dispositif, dont vous entendez peut-être parler pour la première fois, a une répercussion directe sur les activités de loisirs proposées à vos enfants après l'école, le mercredi et les vacances scolaires, nous vous en expliquons les points essentiels. ► Sandrine Gauthier

« **S**igné pour une durée de 3 ans, ce "projet éducatif territorial" est avant tout un partenariat entre la Ville, l'Éducation nationale, la Caisse des allocations familiales (C.A.F.) des Hauts-de-Seine et la direction départementale de la Cohésion sociale », indique Sébastien Le Thuaut, directeur de l'Éducation et de l'Enfance et pilote du projet. Il s'agit en fait d'une ligne conductrice qui fait ressortir les attentes de ce partenariat : ce que

la Ville veut pour ses enfants et ce qu'elle attend de ses équipes. « Notre rôle est entier dans ce dispositif car ce sont nos équipes des accueils de loisirs, et non des associations, qui assurent l'ensemble des activités périscolaires, tient à préciser Sébastien Le Thuaut. Et notre objectif est bien de poursuivre ce qui a été fait lors du précédent PeD. T., tout en renforçant nos engagements en terme de qualité. »

Respecter la cohérence éducative

« L'objectif principal de ce nouveau "projet" est de fixer l'organisation de la semaine scolaire, en veillant à respecter la cohérence éducative entre temps scolaire et temps périscolaire, pour l'épanouissement des enfants », souligne Patrice Cosson, adjoint au maire à l'Éducation et aux Accueils de loisirs. La Ville souhaite donc développer le travail collaboratif mis en place entre



Label
Plan
mercredi

certaines écoles et des accueils de loisirs. « C'est aussi, pour les familles, la garantie de la qualité éducative des activités proposées et le savoir-faire des personnels », poursuit Sébastien Le Thuaut. Il faut savoir que notre commune va même au-delà des exigences des autorités de tutelle. Par exemple, là où elles autorisent un taux d'encadrement allégé avec un animateur pour 14 enfants de maternelle et un animateur pour 18 enfants d'élémentaire, « nous avons fait le choix d'un accompagnement plus personnalisé avec un adulte pour 10 enfants de maternelle et un adulte pour 14 enfants d'élémentaire ! », assume le maire.

Le label « plan mercredi »

Qui dit passage à 4 jours d'école –une décision qui aujourd'hui fait l'unanimité– dit nouvelle répartition des heures en accueils de loisirs : moins d'heures en périscolaire et plus d'heures le mercredi. « Le plus gros changement apporté par la réforme des rythmes scolaires est le mercredi tout entier consacré aux activités de loisirs, et non plus la seule demi-journée, confirme Sébastien Le Thuaut. Les équipes des accueils de loisirs peuvent désormais sortir hors de Rueil, envisager des sorties sur des bases de loisirs, des visites culturelles... » Intimement lié au PeD.T., dont il est

un préalable, le « plan mercredi » est un label de qualité décerné par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. « Nous sommes très fiers d'avoir décroché ce label car il incarne la reconnaissance des pouvoirs publics vis-à-vis de notre choix politique et d'une démarche initiée il y a des années pour offrir un maximum de qualité aux enfants, déclare Patrice Cosson. Cela passe par des investissements dans nos équipements actuels et futurs, et un recrutement exigeant pour maintenir le haut niveau de nos équipes d'animation. »

Le droit à une subvention

En outre, le « plan mercredi » et son exigence de qualité dépassent le seul cadre des accueils de loisirs avec les activités et projets des Clubs de jeunes, proposés par le service Jeunesse, et les divers ateliers organisés le mercredi par la direction des Sports et le Pôle culture. Ainsi, la Ville utilise tous les talents et richesses dont elle est dotée et les met au service de l'enfance. Visant à optimiser la qualité des projets pédagogiques proposés au sein des structures, ce label donne droit, et c'est essentiel pour les municipalités, à des aides financières supplémentaires de la part de la CAF pour les 3 heures du mercredi matin. « Cette subvention est de 46 centimes par heure et par enfant accueilli et vient s'ajouter aux 54 centimes déjà perçus par heure et par enfant accueilli. Ce qui représente une enveloppe budgétaire supplémentaire de 100 000 à 120 000 euros », précise Patrice Cosson. « Une aide qui est la bienvenue pour nos accueils de loisirs et qui profitera donc à nos enfants », se réjouit le maire.

Revalorisation du métier d'animateur

« Un accueil de qualité pour tous les enfants ». Si ce point majeur figure en bonne place dans le nouveau PeD.T., il fait depuis de nombreuses années partie des priorités de la politique éducative de la Ville comme le démontre l'accueil et la prise en charge des enfants en situation de handicap. « De plus en plus d'enfants souffrant de handicap moteur, mental ou sensoriel fréquentent les écoles et donc leurs accueils de loisirs de référence le soir, le mercredi et pendant les vacances. confie Catherine Meunier, coordinatrice loisirs-handicap. La moitié des structures reçoit ce public qui, pour la majorité, est atteint de troubles autistiques ». C'est désormais une trentaine d'animateurs qui est formée, à des degrés différents, pour s'occuper de ces enfants dans les meilleures conditions. « D'une manière générale, ce nouveau PeD.T., revalorise le métier d'animateur en accueils de loisirs qui peut construire, le mercredi notamment, un accueil de qualité, sur toute une journée », conclut Patrice Cosson.

Les atouts de Rueil

Ce nouveau PeD.T., est également l'occasion de réaffirmer les atouts de Rueil qui bénéficie d'un fort maillage de structures culturelles et sportives, d'un réseau de médiathèques, de centres culturels avec salles de spectacles et d'un Conservatoire à rayonnement régional. Les accueils de loisirs sont situés à proximité de gymnases, de stades -pour certains, de la piscine des Closeaux- et de vastes étendues naturelles ou d'espaces verts aménagés (forêt de Saint-Cucufa, parc du Bois Préau...). Sans oublier la richesse des structures culturelles mises à disposition : musée d'histoire locale, château de Malmaison, Atelier Grognard, cinémas, ferme du Mont-Valérien, etc. Ce qui fait de Rueil-Malmaison une ville exemplaire pour la diversité des animations et sorties proposées aux enfants.

Un bel exemple

L'éco-accueil de loisirs des Gallicourts, inscrit au PeD.T. comme centre ressource, possède dans son effectif des animateurs nature. Parmi eux, Laurine et Lucien interviennent à l'école de la Malmaison pour des cycles d'ateliers de 5 à 8 séances, en classe et en dehors, à l'éco-accueil des Gallicourts notamment. Adaptés aux enfants de maternelle et d'élémentaire, leurs ateliers portent sur des thèmes aussi variés que les abeilles, le monde aquatique, les éco-gestes, l'électricité ou encore la botanique. « Nous soumettons des projets que les enseignants choisissent pour leur classe », explique Arnaud Gallopin, directeur de la structure. « Il s'agit d'un vrai travail d'animation, les enfants apprennent en s'amusant et en manipulant. L'équipe enseignante est ravie de cette collaboration très enrichissante pour tous », témoigne Catherine Jacquier, directrice de l'école primaire de la Malmaison.



Stop au harcèlement scolaire !

En France, entre 10 à 15 % des enfants et adolescents sont victimes de harcèlement en milieu scolaire. Forts de ce malheureux constat, les 37 élus du conseil municipal des jeunes (C.M.J.) ont rédigé une charte qui sera affichée dans les collèges de la ville et signée par les élèves. Focus. ▶ Anna-Maria Conté

Connaître le phénomène fait réagir. « C'est après avoir écouté le récit d'une jeune fille victime d'insultes répétées que nous avons eu l'idée de nous engager contre le harcèlement scolaire », raconte Anissa, élève de première, élue du C.M.J. et rapporteur de la charte lors de la présentation officielle, le 5 février, à la salle des mariages de l'ancienne mairie.

Pouvoir en parler

« Il nous fallait un outil pour pouvoir en parler avec nos camarades, notamment ceux qui sont concernés et qui n'osent pas s'exprimer, poursuit-elle. Une charte nous a paru un bon moyen car il faut lire son contenu et en la signant, tel un contrat, on s'engage à en respecter les principes ». C'est ainsi donc que, pendant plusieurs mois, les 37 élus du C.M.J., épaulés par leurs responsables du service Jeunesse et les membres de l'association rueilloise Har'Ciel (lire encadré), notamment Alain Bouriquet, ancien officier de prévention de la police nationale, ont travaillé à la rédaction de la charte.

Un forum-théâtre pour les familles

C'est parti ! Depuis le 11 février, les membres du C.M.J., accompagnés par les agents du service Jeunesse, assurent des permanences dans les collèges sur le thème du harcèlement. « Je félicite le C.M.J. et Nicole Meunier-Roubinet pour cette initiative et je suis ravi que les chefs d'établissement aient donné leur accord pour afficher la charte, a indiqué le maire lors de la présentation. Elle sera également affichée dans les accueils de loisirs de la ville. »

Prochaine étape : l'organisation, au printemps, d'un forum-théâtre pour sensibiliser les familles aux dynamiques et aux problématiques des « harcelés » et des « harceleurs ».



La charte d'engagement contre le harcèlement scolaire a été officiellement présentée au maire par les membres du C.M.J. le 5 février, à la salle des mariages de l'ancienne mairie.



3 QUESTIONS À :

Nicole Meunier-Roubinet, présidente de l'association Har'Ciel

Rueil Infos : Qu'est-ce que le harcèlement scolaire ?

N.M.-R. : La loi le définit comme la répétition de propos et de comportements d'un ou plusieurs élèves sur un autre élève ayant pour but ou effet une dégradation de ses conditions de vie. Il se traduit par une altération de la santé physique ou mentale de la victime. En France, 1 élève sur 10 est victime de harcèlement. Il peut prendre différentes formes : brutalités physiques (coups, bagarres...), violences verbales (insultes, menaces, rumeurs), violences émotionnelles (humiliation, chantage, exclusion d'un groupe) et sans oublier le cyber-harcèlement (via les téléphones portables, les réseaux sociaux...)

R.I. : Quelles sont les principales conséquences ?

N.M.-R. : Une des conséquences directes est la perte de confiance en soi avec une baisse des résultats scolaires liée à des difficultés de concentration, un isolement à la récréation, des devoirs non faits. Cela peut aller jusqu'à provoquer une phobie scolaire mais aussi des troubles du sommeil ou de l'alimentation. La victime peut devenir irritable, se replier sur elle-même. L'enfant privé d'empathie s'enfonce souvent dans un état d'isolement. Tous ces signes peuvent alerter les parents.

R.I. : Comment les parents peuvent-ils découvrir que leur(s) enfant(s) souffre(nt) à l'école ?

N.M.-R. : Il est difficile pour un élève harcelé d'avoir la force de dire stop ou de parler de sa situation à quelqu'un de confiance. Les adultes doivent donc être particulièrement vigilants et capter des signes évocateurs de harcèlement. Et quand les parents constatent que leur enfant est victime, il faut d'abord le mettre en confiance, lui dire qu'on le croit, et qu'il peut compter sur eux. Il faut ensuite en parler pour trouver de l'aide et des solutions : prendre rendez-vous avec la direction de l'établissement scolaire, nous contacter, nous ou le numéro vert... Il vaut mieux ne tenter de gérer le problème par soi-même ni d'interpeller le(s) auteur(s) des faits : cela pourrait aggraver la situation.

Har'Ciel, tél. 07 66 22 72 43 ou harciel.rueil@gmail.com ; le numéro vert « Non au harcèlement » : 3020 (service et appel gratuit)

Nouveaux Rueillois, votre ville vous accueille



Vous venez de vous installer à Rueil-Malmaison ? N'hésitez pas à rendre visite au service des Nouveaux arrivants (Pavillon des Jonquilles, 37 rue Jean-Le-Coz) ou à nous signaler votre arrivée via ce lien : villederueil.fr/nouvel-arrivant. Vous pouvez également prendre rendez-vous avec votre élue si vous le souhaitez. Un accueil chaleureux, des brochures et des conseils utiles vous y attendent.

- Le service municipal des Nouveaux arrivants organisera une permanence à l'hôtel de ville (13 boulevard Foch) **le samedi 30 mars de 10h à 12h30**.
- Le service tiendra un stand d'accueil le samedi **13 avril de 10h à 12h30**, 3 rue Hervet (face au laboratoire d'analyses médicales)

Renseignements et rendez-vous : Service des Nouveaux arrivants, Pavillon des Jonquilles, 37 rue Jean Le Coz, tél. : 01 47 32 57 16, nouveaux.arrivants@mairie-rueilmalmaison.fr

L'Artbouquine anime votre quotidien



Pour ce trimestre, la librairie L'Artbouquine vous a concocté un programme d'animations riche et varié :

- **Jeudi 14 mars à partir de 18h** : Vernissage de l'Exposition des Peintures de Lucas Lombardo. « Cinquième de couverture ». Exposition du 14 au 31 mars.
- **Dimanche 17 mars** : Cercle de lecture Virginie (En duplex de New-York)
- **Jeudi 21 mars, de 20h à 22h** : Première séance d'atelier d'écriture pour 3 rencontres (28 mars et 4 avril - participation de 15€ par séance)

- **Le week-end des 30 et 31 mars à 15h** : Première séance atelier de sculpture (inscription 120€ pour 6 séances)
- **Jeudi 11 Avril à partir de 19h** : Ciné Partage
- **Vendredi 12 Avril** : Exposition du concours photos sur le thème « Regards »

Inscriptions et renseignements auprès de : Martine 06 73 37 93 95, mdeb@lartbouquine.com ou Patrice 06 09 69 63 18, patrice@lartbouquine.com

L'Art Bouquine
27 rue du Gué
92500 Rueil Malmaison

L'écriture pour les Poètes

Dans le cadre des 20 ans du Printemps des Poètes, la compagnie Mnemosyne Théâtre-poursuite vous propose un **atelier d'écriture les 15** (18h45 – 21h au centre culturel Athénée), **16, 17** (14h- 17h au Club de l'Orangerie) et **23 mars** (après-midi : restitution et mise en voix à l'Athénée). Cet atelier d'écriture, créatif, dynamique et ouvert à tous les Rueillois à partir de 16 ans, sera animé par Danièle Pétrès, auteur de deux recueils de nouvelles publiés chez Denoël, *Le bonheur à dose homéopathique* (2002) et *Tu vas me manquer* (2008) ainsi que d'un roman, *La lecture* (2005). Vous produirez des poèmes sur le thème de la beauté.

Tarifs : 90€ (+ Adhésion à la Cie 25€)
Inscriptions : 06 63 45 21 95 - com.mnemosynetheatre@gmail.com

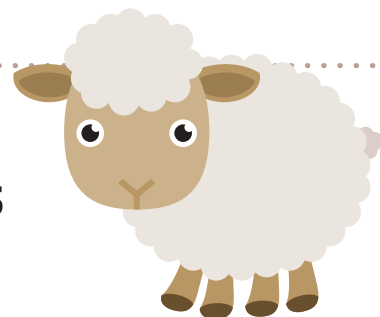
Inscriptions listes électorales

À partir de janvier 2019, et jusqu'à nouvel ordre, avec la mise en place du R.E.U. (Répertoire Électoral Unique), **les inscriptions sur les listes électorales se feront exclusivement au service des Élections**, à l'hôtel de ville, 13 bd Foch. En revanche, elles peuvent désormais se faire sur service-public.fr. Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 30 mars 2019 à 12h pour vous inscrire en mairie, et jusqu'au 31 mars, 23h59, sur service-public.fr, si vous souhaitez voter pour les Élections européennes du 26 mai prochain.

Attention : ne tardez pas à établir votre procuration au commissariat si vous en avez besoin, afin qu'elle soit traitée dans les temps impartis et notifiée sur les listes d'émargements.

À noter : toutes les informations relatives au R.E.U. et aux nouvelles modalités sont consultables sur le site de la ville dans la rubrique Élections. Pour tous renseignements, contacter le service Élections au **01.47.32.54.84 ou 01.47.32.66.46**.

Portes ouvertes à la Ferme du Mont Valérien



Le samedi 16 et le dimanche 17 mars de 14h à 18h, la Ferme du Mont Valérien vous ouvre ses portes. Vous pourrez observer le tondeur tondre les moutons de manière contemporaine et traditionnelle. Vous assisterez ensuite au traitement de la laine par le dernier expert lainier français. Il vous expliquera la récolte, le tri, le lavage, le cardage, le filage et le feutrage de la laine. Il vendra également ses produits lainiers fabriqués avec les méthodes traditionnelles. Un atelier feutrage sera aussi proposé par les animateurs de la ferme. Une belle exposition sur le loup gris vous apprendra la biologie, le comportement ainsi que l'histoire du loup en France. Enfin des jeux sur les grands carnivores seront à disposition en autonomie pour les petits et les grands.

La Ferme du Mont Valérien
23 rue des talus, tél. 01 47 52 07 37



Devenez acteur du Plan Climat Air

En septembre dernier, le conseil de territoire de Paris Ouest la Défense (Pold) a arrêté son Plan Climat Air Energie (P.C.A.E.) à une large majorité. Ce P.C.A.E. s'est construit sur la base des dynamiques portées au sein des 11 villes de Pold (dont Rueil fait partie). Il capitalise sur de nombreuses expériences que les communes ont menées et mènent encore en lien avec des acteurs institutionnels, économiques, sociaux et environnementaux. Parce que les enjeux climatiques nous concernent tous, vous êtes invités à donner votre avis : ce sont les recommandations, les suggestions et les propositions de tous qui aideront à améliorer ce projet.

À partir du 15 mars et jusqu'au 14 avril, sur parisouestladelafense.fr

Attention : la mairie de Village du Mont Valérien en travaux !

Située place du 8-mai-1945, la mini-mairie va subir des travaux de réfection concernant le sol du bureau d'accueil, pendant la deuxième semaine des vacances scolaires d'hiver. **Elle sera donc fermée du lundi 4 mars au lundi 11 mars inclus. Réouverture le mardi 12 mars.**

Afin de vous permettre d'effectuer vos démarches, et étant sur la fin de la campagne des inscriptions scolaires, les mairies de village de Mazurieres-Buzenval, place Nelson Mandela / Lieutenant-Colonel de Montbrison et de Rueil-sur-Seine, 22 rue Daguerre ainsi que l'hôtel de ville restent à votre disposition.

N.B : fermetures exceptionnelles des trois mairies de village les lundi 18 mars et 3 juin après-midi.

Concert de musique baroque

« À Cœur Joie Île-de-France Ouest » vous propose, **le samedi 23 mars, à 20h30, à la chapelle de La Salle Passy Buzenval**, 50 rue Otis-Mygatt, un concert de musique **baroque**. Au programme : Stabat Mater de Pergolèse – Litanies à la Vierge et Magnificat de Francesco Durante. Sur scène, 100 choristes, sous la direction de Marine Fribourg. Première partie : Croc'Baroque, enfants et adolescents sous la direction d'Aline Behar.

Prix des places : 20€, 15€ étudiants / chômeurs

Prévente 15€, 12€ étudiants / chômeurs

Gratuit moins de 12 ans

Prévente, réservations avant le 15 mars auprès de Michel Guetin au 01 39 58 79 55.



Ensemble, nettoyons la forêt !

Le samedi 23 mars, le Lions Club Île-de-France Ouest organise le Défi Environnement, au bois de Saint-Cucufa. L'idée est simple : vous venez avec vos gants et un gilet jaune et vous ramassez les déchets qui traînent dans la forêt. Deux stands du Lions Club vous accueilleront, sur le parking, face au lycée Madeleine-Daniélou et l'autre, avenue de la Châtaigneraie, et des bénévoles vous orienteront dans votre chasse aux déchets. Départ de la route forestière (barrière en bois) côté lycée Madeleine-Daniélou et parking de l'étang. Une belle idée verte pour sensibiliser les familles et les jeunes à la protection de la forêt, de sa faune et de sa flore.

Inscrivez-vous sur idfo.defipourlenvironnement.org

15 artistes passionnés et passionnants

Du 2 au 28 avril, à la médiathèque, Colori tempi, association d'artistes et d'amateurs d'art de Rueil, vous propose une exposition avec les œuvres de quinze artistes passionnés, aux talents multiples (peinture et trompe-l'œil, photographie, sculpture, joaillerie, céramique). Certains artistes ont exposé au Grand Palais ou au Carrousel du Louvre... tous réunis ont surtout envie de partager leur passion avec vous.

Carnet médical

► **Aude Arbadji**, psychologue clinicienne et psychothérapeute, est installée à son cabinet au 51 rue du quatre-septembre. Elle propose des consultations pour enfants, adolescents et adultes. Séances individuelles, familiales ou de couple.
Tél. 01 47 32 23 68

► **Carole Ibrahima**, installée dans son cabinet, 20 place des Arts, vous propose des séances de relaxologie. Dans sa pratique, elle utilise également la sophrologie, la cohérence cardiaque, et divers autres outils.
Tél. 06 14 21 45 71

► **Emmanuelle Lerbret**, naturopathe, certifiée en cuisine diététique bio et **Céline Charron**, praticienne en thérapie brève, hypnose Ericksonienne et humaniste, PNL, EFT, Matrix Réimprinting, vous reçoivent dans leur cabinet, 20 place des Arts
Contacts : Emmanuelle Lerbret au 06 50 45 93 91 et Céline Charron au 06 61 17 91 14

Santé

• Dans le cadre de la loi Leonetti (révision de 2015), le service Prévention-Santé propose une **conférence-débat sur les « directives anticipées et la fin de vie » le mardi 9 avril à 19h30 à l'auditorium de la médiathèque**. Soirée animée par le docteur Francis Vanhille, président de la coordination régionale de soins palliatifs d'Île-de-France (CORPALIF) et médecin chef du département Information médicale de la Fondation Diaconesses de Reuilly.

• Le Service Prévention-Santé et l'Établissement français du sang organisent une **collecte de sang le mardi 9 avril de 14h à 19h, salle de la Passerelle, 13/15 rue Becquerel (Rueil-sur-Seine)**.

• **Le samedi 30 mars**, à l'occasion du Printemps du Plateau, le service Prévention-Santé propose, en partenariat avec la Croix Rouge, des **initiations aux gestes de premiers secours** et à l'utilisation des défibrillateurs. D'une durée d'environ 40 minutes, plusieurs ateliers seront proposés tout au long de l'après-midi.

Informations et inscriptions auprès du service Prévention-Santé : 01 47 32 82 68 ou preventionsante@mairie-rueilmalmaison.fr



Pharmacies de garde

Dimanche 10 mars

Pharmacie Iena

147 route de l'Empereur

Tél. : 01 47 32 08 55

Dimanche 17 Mars

Pharmacie de La croix de Lorraine

77 bd Richelieu

Tél. : 01 47 51 72 45

Dimanche 24 mars

Pharmacie des Martinets

28 rue des Frères Lumière

Tél. : 01 47 51 32 41

Dimanche 31 mars

Pharmacie de La gare R.E.R.

106 av. Albert 1er

Tél. : 01 47 49 27 36

Dimanche 7 avril

Pharmacie Lalanne Martin

165 av. du 18-juin-1940

Tél. : 01 47 51 03 75

Dimanche 14 avril

Pharmacie Beauregard

69 av. du 18-juin-1940

Tél. : 01 47 51 16 57

Source : monpharmacien-idf.fr

« Flagrants d'écrits » à la médiathèque

En lien avec la saison littéraire sur le thème du polar, la médiathèque Jacques-Baumel accueille **jusqu'au 30 mars** l'exposition photographique « Flagrants d'écrits » d'Alain Potignon. L'exposition regroupe vingt-neuf diptyques photographiques en noir et blanc présentant d'une part, quelques-uns des grands noms (français et étrangers) du polar actuel dans des lieux emblématiques de leurs univers, et d'autre part, la destruction - non plus littéraire, mais cette fois-ci littérale - de l'un de leurs livres. Pour ce dernier aspect, Alain Potignon fait subir aux livres le même traitement meurtrier que celui réservé par les auteurs à leurs personnages.

Médiathèque Jacques-Baumel, 15-21 bd maréchal Foch, tél. 01 47 14 54 54



Thé dansant pour les seniors

Le « comité de progrès Rueil Plaine Gare » invite les seniors du quartier Plaine-Gare à un thé dansant **le samedi 23 mars à 15h à l'école élémentaire Tuck Stell B**, 9 rue André-Lachaud. Réservation obligatoire : 06 52 60 39 46 ou clauda@deheyn.com

Nouvelle soirée débat de l'École des familles

Jeudi 4 avril à 20h, au collège Les Martinets, aura lieu la prochaine soirée débat de l'École des familles sur la thématique « Les réseaux sociaux et vos ados ». Ces manifestations, sont organisées par la mission Cohésion sociale, en partenariat avec le service Prévention-Santé. Soirées ouvertes à tous les parents Rueillois.

Entrée libre et cocktail gratuit, collège Les Martinets - 13 rue du Docteur Charcot

Renseignements : 01 47 32 82 57 ou cohesion sociale@mairie-rueilmalmaison.fr

Le plaisir de lire et d'échanger

La « bibliothèque pour tous » de Rueil-Malmaison, située dans l'Orangerie au cœur du square Lagauche, met à la disposition des lecteurs plus de quatre mille livres : romans, biographies, essais, policiers. Chacun y trouve de quoi se divertir et s'instruire tout en se faisant plaisir.

Prochain rendez-vous : **le 16 mars de 15h30 à 17h30**, autour du thème lire et voyager.



...Au RAC GR !

En effet, lors du championnat de France des individuelles en Gymnastique Rythmique, du 25 au 27 janvier dernier à Chambéry, deux gymnastes du Rac se sont brillamment illustrées. Bravo d'abord à Camille Lecuyer qui a obtenu la médaille d'or en Fédérale (catégorie 12/13 ans) et ensuite à Chloé Amable, qui a obtenu la 5^e place en Nationale B (catégorie 10/11 ans). Deux jeunes filles talentueuses formées au Rac depuis plusieurs années (Camille depuis septembre 2012 et Chloé depuis septembre 2015) et dont il faut saluer la performance en rappelant que toutes les deux figuraient parmi les neuf gymnastes du Rac sélectionnés au

championnat de France. Ajoutons que Chloé Amable ambitionne aujourd'hui d'intégrer un pôle espoir et passera des tests de sélections avec d'autres gymnastes du club. En attendant, Chloé et Camille participeront les 16 et 17 mars au championnat interdépartemental par équipe, avec l'espoir de se qualifier pour le championnat de France. Suivra les 13 et 14 avril une compétition régionale pour les équipes nationales dont celle de Chloé et les 11 et 12 mai pour les équipes fédérales dont celle de Camille. Les championnats de France auront lieu à Brest les 25 et 26 mai pour les équipes nationales et à Besançon les 8 et 9 juin pour les fédérales.



3^e édition de Roll Up !

Roll Up, c'est un événement unique en France et surtout le rendez-vous incontournable du grappling. Il est né de la volonté de Malick Sylla, coach et fondateur de l'association rueilloise Fighting Beat, aux côtés d'Elodie Poinat, également présidente de l'association. L'idée : réunir amateurs, passionnés ou simples curieux le temps d'une soirée consacrée à la promotion de la discipline. Comme les deux premières éditions, cette troisième édition est soutenue par la Ville. Elle aura lieu cette année le **23 mars au Stadium** et espère accueillir, comme en 2018 et en 2017, 500 personnes. Vous pourrez assister à une quinzaine de combats mettant aux prises les meilleurs «fighters» français et internationaux.

« Parmi les combattants présents, certains sont issus du Fighting Beat dont Youssouf Ait Moussa (champion de France 2018) et Swane Latour, une jeune fille de 15 ans qui nous a rejoints l'an dernier et a déjà gravi plusieurs échelons dont le titre de championne de l'Open Européen de grappling, explique Malick Sylla. Cette édition mettra à l'honneur les talents féminins. D'ailleurs, le lendemain, nous allons organiser un stage 100% féminin, avis aux Rueilloises ! »

Stadium - 1 rue Geneviève Couturier

Tarifs : gratuit pour les - de 10 ans ; 12€ pour les Rueillois (sur justificatif) ; 15€ en prévente sur le site fightingbeat.com et 18€ sur place



La boutique éphémère

Ouvert aux artisans d'art rueillois pour exposer leur travail et vendre leurs créations, la boutique éphémère attire depuis juin dernier de multiples talents. Voici le calendrier des prochains :

- Du 11 au 27 mars : Pokanel, créations malgaches - objets, décorations et vêtements pour enfants
- Du 25 mars au 4 avril : Orev création, bijoux et De tous les temps, chapeaux
- Du 5 au 7 avril : Madame Leveillé, biscuits décorés
- Du 8 au 18 avril : Monocha, bijoux
- Du 6 au 26 mai : Atelier Malau, linge de maison

Si vous êtes intéressé, merci de contacter le service commerce par téléphone au 01 47 32 53 87 ou par mail : commerce.artisanat@mairie-rueilmalmaison.fr

Tout naturellement...

Vous avez du **14 mars au 25 avril** pour découvrir à l'Ermitage, dans le cadre du mois de l'estampe, les gravures de 19 artistes de différentes nationalités. Un projet proposé par l'association Graver Maintenant, dont l'objectif est de promouvoir l'art de l'estampe contemporaine, en partenariat avec la nouvelle association Rueil Culture Loisirs. Cette année, le thème retenu est « Tout naturellement ». « Un thème ouvert qui permet aux artistes de s'exprimer, et en tout premier lieu techniquement, sur la relation spécifique entre l'art et la notion de Nature », explique Rosa Burdeos, une des trois commissaires de l'exposition, aux côtés de Dominique Aliadière (président de l'association) et de Christophe Annoot. Au total, vous aurez le plaisir de découvrir une cinquantaine de gravures, toutes à la vente. Catalogue disponible sur gravermaintenant.com



Centre culturel l'Ermitage - Maison du Père Joseph
34 boulevard Richelieu

Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 20h (fermé de 12h à 13h le vendredi), le samedi de 10h à 18h, tél. : 01 47 52 07 92

zoom

sur l'actualité



L'actualité de la Maison de l'Autonomie

• Afin de sensibiliser le public aux problèmes liés à l'audition, la Maison de l'autonomie et Audika se mobilisent le **jeudi 14 mars de 10h à 12h au Forum Seniors** et de **14h à 17h30 dans le hall de la médiathèque**. L'accès est libre et gratuit. Vous pourrez bénéficier d'informations, de conseils et poser toutes vos questions.

• **À partir du 18 mars**, l'Espace ressources-handicap du service de la Maison de l'autonomie organisera, en partenariat avec l'école élémentaire Tuck Stell A et des représentants d'associations (Charte Rueil-handicap...), cinq demi-journées de sensibilisation (une classe par niveau). Ainsi, ce seront plus de 120 élèves qui pourront se mettre en situation, s'informer et échanger avec des personnes en situation de handicap.

• La Maison de l'autonomie octroie un mois supplémentaire pour les personnes en situation de handicap disposant de la carte d'invalidité et n'ayant pas encore récupéré leur chèque Noël Handicap 2018. Si c'est le cas, vous disposez de tous le mois de mars pour vous rendre à la Maison de l'autonomie muni de vos cartes d'identité et d'invalidité (procuration possible).

Contact : Maison de l'autonomie au 01 41 39 88 00

Solidarité

► L'association Rueil Bourse organise sa traditionnelle bourse aux vêtements de printemps :

- le **lundi 25 mars de 9h à 19h** : dépôt réservé aux Rueillois (limité à 32 articles maximum)
- le **mardi 26 mars de 10h à 19h** et le **mercredi 27 mars de 10h à 14h** : vente ouverte à tous
- le **vendredi 29 mars de 15h à 19h** : remboursement des vêtements vendus et reprise des invendus

Tous renseignements sur le site : rueilbourse.over-blog.com

► Depuis 12 ans, l'association Pass'Âge fournit une aide individuelle aux devoirs qui vise à rendre les élèves autonomes. Tous les soirs, dans ses locaux des quartiers Mazurières et Géraniens-Galliéni, ce sont une trentaine d'enfants qui sont pris en charge par les bénévoles de l'association, dans le cadre du Programme de Réussite Educative de la Ville. En plus de l'aide aux devoirs, des activités artistiques, des sorties culturelles et des journées en famille au musée, au zoo, au cirque sont également proposées. L'association Pass'Âge recherche des bénévoles désireux d'aider, 1h30 par semaine (17h-18h30), des enfants du C.P. au C.M.2 dans leurs devoirs scolaires. Si vous êtes intéressé, contactez l'association : sandrine.journee@hotmail.fr ou **06.83.52.42.77**.

Les news des Centres Culturels



Théâtre professionnel Retour chez Mister Green

Le succès de *Visites à Mister Green*, de Jeff Baron (présenté au Théâtre André Malraux en 2002 puis en janvier 2019) appelait une suite... que le Petit Théâtre de Rueil est très heureux de vous présenter quelques mois après sa création au Festival d'Avignon. *Mister Green*, 86 ans, vieil homme irascible reclus dans son appartement, refuse toute compagnie... Mise en scène : Thomas Joussier, avec Jacques Boudet, Thomas Joussier, Sébastien Chartier, Anne Fanny Kessler.

Mercredi 13 et jeudi 14 mars à 20h45
Plein tarif : 25€, tarif réduit : 22€ (adhérent ACCRM : 20€)

Théâtre professionnel Madame Bovary

Madame Bovary... André Salzet a choisi, dans son adaptation, de faire de Charles Bovary le cœur de son récit : de la rencontre avec Emma jusqu'au dernier soupir, il nous fait partager toute la palette des sentiments mais aussi l'aveuglement de Charles face aux comportements de sa femme...

Vendredi 29 mars à 20h45
Tarif unique : 18€
Petit Théâtre de Rueil, à l'Athénée,
2 avenue Alsace Lorraine
Renseignements et réservations : 01 41 96 90 60

Théâtre professionnel Le Malade imaginaire

Qui pouvait, mieux que Molière déjà malade, régler des comptes avec la médecine ? La mise en scène de Jean-Philippe Daguerre (tout comme le talent des comédiens de la compagnie Le grenier de babouchka) réussit à captiver autant les parents que les enfants, dès 8 ans.

Samedi 16 mars à 17h et à 20h30
Plein tarif : 20€, tarif réduit : 18€ (adhérent ACCRM : 16€)
Petit Théâtre de Rueil, à l'Athénée,
2 avenue Alsace Lorraine
Renseignements et réservations : 01 41 96 90 60

Jeune public Le Fantôme de la bibliothèque

La très excentrique comtesse Romanoff écrit avec passion des livres d'amour à l'eau de rose... Un spectacle signé la compagnie Patchwork ouvert à tous dès 4 ans.

Mercredi 20 mars à 15h
Plein tarif : 8€, tarif réduit : 7€ (adhérent ACCRM : 5,50€)
Petit Théâtre de Rueil, à l'Athénée,
2 avenue Alsace Lorraine
Renseignements et réservations : 01 41 96 90 60

Ciné-Goûter Emile à la ferme

Le ciné-goûter, c'est un film + une animation + un goûter !

Au programme ce mois-ci, un film d'animation adapté du livre d'Astrid Lindgren, et réalisé par Per Ahlin Renner, Lasse Persson et Alicja Bjork Jaworski. Dès 3 ans.

Mercredi 27 mars à 15h
Tarif unique : 4€
Centre Culturel Edmond Rostand
20 boulevard Edmond Rostand
Renseignements et réservations : 01 47 51 85 45

Concert Flûte et quintette à cordes

Au programme : Sérénade n°13 en Sol majeur « Une petite musique de nuit », de W.A. Mozart, Concerto n°7 en Mi mineur, de François Devienne. Au rendez-vous des amis, d'Edison Carranza et Quatuor en Do majeur, de W.A. Mozart

Dimanche 31 mars à 15h
Plein tarif : 18€, tarif réduit : 15€ (adhérent ACCRM : 15€, adhérent en classe de musique : 12€)
Centre Culturel Edmond Rostand,
20 boulevard Edmond Rostand
Renseignements et réservations : 01 47 51 85 45

Concert Jazz à la une Édition limitée

Venez assister au concert de la chorale AccrodJazz qui vient présenter son spectacle a capella, dirigé et guidé par Paul Anquez, son nouveau chef.

Vendredi 22 et Samedi 23 mars à 20h45
Plein tarif : 14€, tarif réduit et adhérent ACCRM : 11€
Centre Culturel Edmond Rostand,
20 boulevard Edmond Rostand
Renseignements et réservations : 01 47 51 85 45

Théâtre amateur Jean et Béatrice

Dans son appartement, au 33^e et dernier étage d'une haute tour, Béatrice attend l'homme qui la délivrera de sa solitude... Une histoire d'amour mise en scène par la compagnie de théâtre amateur Théâtre sur Cours, en partenariat avec l'association « Enfants d'Asie ».

Samedi 6 avril à 20h45
Plein tarif : 18€, tarif réduit : 13€ (adhérent ACCRM : 10€)
Centre Culturel Edmond Rostand,
20 boulevard Edmond Rostand
Renseignements et réservations : 01 47 51 85 45

Nouvelles réunions des conseils de village

13 mars : Plateau, Maison de l'amitié, 39 avenue du Président-Pompidou à 20h

10 avril : Plaine-Gare, Centre Riber, 96 rue d'Estienne-d'Orves à 20h

17 avril : Centre-Ville, salle 206, hôtel de ville, 3 bd Foch à 20h

Ces réunions sont ouvertes à tous les Rueillois.



80^e kermesse du Plateau !

Le dimanche 7 avril, le Plateau fête les 80 printemps de la kermesse du quartier. Au programme, un grand barbecue à midi suivi d'activités diverses et variées (brocante, tir à la carabine, tombola...) Un rendez-vous convivial et durable attendu par les familles. Venez nombreux !

Salon d'art contemporain

Du 29 au 31 mars, l'île des impressionnistes de Chatou accueillera de nombreux artistes pour son salon d'art contemporain. Ce salon à dimension humaine est le rendez-vous incontournable des amateurs d'art, des acheteurs et d'un public toujours plus nombreux et qualitatif qui aime venir à la rencontre des artistes.

Prix d'entrée : 10€, gratuit pour les moins de 18 ans



Déplacez-vous à... vélib

Quatre stations Vélib' Métropole situées 57 avenue de Colmar (près de la gare R.E.R.), place Nelson-Mandela (avenue de Fouilleuse), allée du 1^{er} Consul (en face de l'hôtel de ville) et 13 rue Saint-Claire-Deville (Rueil-sur-Seine), vous attendent.

Fous des technologies ?

C'est un fait ! Les nouvelles technologies font désormais partie de notre quotidien, mais quels effets sur notre cerveau ? Du 18 au 31 mars, les 30^{es} Semaines d'information sur la santé mentale (Sism) s'interrogent sur « La santé mentale à l'ère du numérique ». Pour la cinquième année consécutive, Rueil s'associe à cet événement national à travers son Conseil local de santé mentale⁽¹⁾, le service Prévention-Santé et ses partenaires dont l'UNAFAM. ▶ Morgane Huby



traiter et améliorer le confort de vie de personnes souffrant par exemple de phobies ou de troubles bipolaires », ajoute Alice Le Borgne, intervenant pour l'E.S.M. de Rueil-Malmaison MGEN.

Dédramatiser les soins

Cette année, la thématique retenue pour la nouvelle édition des Sism est à la fois complexe et riche. Avec pour ambition de dédramatiser le recours aux soins psychiatriques et d'inviter les Rueillois à s'approprier le sujet et à débattre avec les intervenants, la soirée du 20 mars sera introduite par une séance de théâtre d'improvisation, donnée par les élèves de l'Avant-scène. « Champions d'Île-de-France Ouest, ils seront 6 à 10 entre 14 et 17 ans à jouer sur scène. Chaque année, le public participe activement. Preuve en est que l'improvisation est créatrice d'échanges », rappelle Nicolas Arnstam, professeur de théâtre et programmateur à l'Avant-scène.

La participation à ces nouvelles Sism illustre pleinement l'engagement de la Ville à changer le regard sur la santé mentale. Un engagement qui se concrétise tout au long de l'année à travers un groupe de travail dédié très actif créé, il y a six ans, à l'initiative du maire, au sein du Conseil local de santé mentale.

« **T**out passe désormais par le digital. Si le numérique nous simplifie la vie, il peut également être excluant et générer du mal-être, et ceci à tous les âges de la vie, indique Andrée Genovesi, adjointe au maire aux Affaires sociales et familiales, à la Santé et au Handicap. Cependant, il peut aussi redevenir un outil de progrès, facilitant une meilleure prise en charge des personnes souffrant de troubles psychiques. Et là, il redevient créateur de lien ! La thématique de ces nouvelles Sism répond donc parfaitement aux enjeux sociétaux et médicaux actuels. »

Décrypter et filtrer

Les nouveaux usages des technologies de l'information et de la communication peuvent parfois avoir des conséquences graves en termes de santé mentale, telles que le cyberharcèlement ou la cyberdépendance... Nous vivons aussi dans une société de surconsommation et cela vaut pour les informations médicales auxquelles chacun peut facilement avoir accès sur le net. Décrypter et filtrer ces contenus est nécessaire pour favoriser un bon usage du numérique.

Autres enjeux majeurs : la digitalisation du parcours de soins et l'utilisation du numérique dans la médecine préventive. Des points qui seront abordés, le 20 mars, à l'auditorium de la médiathèque, lors des deux mini-conférences organisées par l'association Rueil Digital. « Nous avons convié Pascal Bécache, spécialiste de la donnée informatique, pour évoquer le traitement des données médicales dans la recherche clinique. Lors de la seconde conférence, Aude Pereto, ergothérapeute de l'Établissement de santé mentale (E.S.M.) de Rueil-Malmaison MGEN, viendra parler de l'usage des nouvelles technologies dans le traitement de troubles psychiques comme la schizophrénie. Suivra une table ronde animée par Julien Artu, cofondateur de My Hospi Friends, qui permettra de développer la thématique du lien créé par le digital entre les malades et la cité. Objectif : inviter les Rueillois à réfléchir à l'intégration du digital dans le monde de la médecine et dans leurs propres parcours de soins », souligne Mathilde Toucheboeuf de Rueil Digital. « Il s'agit aussi de révéler au public l'apport de certaines technologies comme la réalité virtuelle ou les applications informatiques pour compenser des troubles cognitifs ou encore

(1) Copiloté avec l'Établissement de santé mentale de Rueil-Malmaison/Neuilly-sur-Seine-Groupe MGEN



« La santé mentale à l'ère du numérique »,
du 18 au 31 mars

Entrée gratuite.

Programme complet : villederueil.fr
et ccas-rueilmalmaison.fr

Renseignements et inscriptions :
01 47 32 82 68 ou
clsmrueil@mairie-rueilmalmaison.fr

page jeunes

LE C.F.A. DU B.T.P. DE RUEIL-MALMAISON OUVRE SES PORTES

Vous connaissez le C.F.A. ? Profitez de la matinée « portes ouvertes » pour le découvrir.

Le samedi 23 mars,
de 9h à 12h,
35 rue du Marquis-de-
Coriolis,
tél. 01 47 32 02 81
Plus d'informations
sur cfa-rueil.com



LES INFOS DU C.M.J.



« BLACK & WHITE »

Une robe noire, une veste blanche (ou l'inverse). C'est tout ce dont vous avez besoin pour participer à la soirée dansante « Black & White » organisée le vendredi 12 avril, à l'Atrium, par les élus du conseil municipal des jeunes. Si vous êtes électeurs, inscrivez-vous, entre le 1^{er} et le 12 avril, pour obtenir l'invitation, au service jeunesse : 16 rue Jean-Mermoz.

Créé en 1989, le conseil municipal des jeunes, le C.M.J., est renouvelé tous les deux ans. Il est le symbole de l'engagement des jeunes dans la vie démocratique.

Suivez l'actualité sur facebook.com/CMJRUEIL/

LE SERVICE CIVIQUE : ÇA VAUT LE COUP !

Jugurtha Terki est un jeune Rueillois (20 ans) qui fait actuellement son service civique auprès du service Jeunesse de la Ville. Il explique pourquoi il faut au moins jeter un coup d'œil à ce dispositif. ► Propos recueillis par Bryan Secret



Rueil Infos : Comment as-tu eu connaissance du service civique ?

Jugurtha Terki : Depuis que je suis tout petit, je vais au service jeunesse-animation en bas de chez moi, dans le quartier de la Fouilleuse.

Après avoir terminé mes études au lycée Gustave Eiffel, je ne faisais rien de spécial. Malik Djekouane, le directeur de la structure, m'a parlé du service civique et ça m'a tenté.

R. I. : Qu'est-ce que c'est au juste ?

J. T. : C'est une mission au service de l'intérêt général et rémunérée, qu'on nous propose à nous les jeunes de 16 à 25 ans. Il n'y a pas besoin de diplôme, c'est accessible au plus grand nombre. Après... la mission peut varier en fonction de plusieurs paramètres : âge, diplôme, si c'est en France ou à l'étranger...

R. I. : Et quelle est ta mission ?

J. T. : Je m'occupe de l'organisation d'une manifestation qu'on fera en juin... mais je ne peux pas en dire trop car c'est une surprise. Je négocie avec des clients, je passe des coups de fil, j'envoie des mails, j'aide... On me paie pour ça : 480 euros, et surtout ça fait une belle ligne sur mon C.V., une belle expérience qui me servira plus tard...

R. I. : Du coup, que penses-tu du dispositif et de ton travail ?

J. T. : C'est top. L'équipe est super. Le contact avec les gens, le développement des projets, avec des jeunes aussi... ça nous prépare à un avenir professionnel. J'en apprendrais tous les jours ! Pour moi, tout s'est passé très vite. J'ai passé un petit entretien avec la responsable du C.M.J. et la directrice des ressources humaines. Ensuite, j'ai signé mon contrat.

R. I. : Que dirais-tu aux jeunes Rueillois à propos du service civique ?

J. T. : Si vous cherchez de l'expérience et que vous n'avez pas de travail en ce moment, lancez-vous. Ce sont des contrats de 24 heures par semaine. C'est bien parce qu'on peut modular notre emploi du temps en fonction de nos différentes occupations. Par exemple, moi, je passe mon permis parallèlement à mon service civique.

Cette rubrique révèle les secrets de l'histoire des lieux, des rues, des bâtiments... de Rueil. Ces «anciennes actualités», vivantes, insolites et anecdotiques, nous remémorent le riche passé de notre ville.

Rubrique réalisée avec le précieux concours des membres de la société historique de Rueil-Malmaison (S.H.R.M.), présidée par Didier Ducros - Tél. : 01 47 32 57 38



Mais à qui appartient le mont Valérien ?

Du haut de ses 162 mètres, le mont Valérien domine les trois communes de Rueil-Malmaison, Suresnes et Nanterre. S'il fit partie du territoire de cette dernière durant plusieurs siècles, notre ville essaya à plusieurs reprises d'en revendiquer la propriété.

En 1635, deux ans après y avoir acquis son château, Richelieu rachète à l'abbé de Saint-Denis son titre de seigneur de Rueil. Devenu propriétaire de la châtelainie, il voit le mont Valérien comme partie intégrante de son territoire et y favorise l'installation de l'abbé Hubert Charpentier, qui y fait construire une église et des bâtiments pour abriter la congrégation des Missionnaires du calvaire. Les registres paroissiaux de la ville portent alors la mention des décès d'ermes ou de religieux du mont Valérien. Preuve que celui-ci est bel et bien considéré comme rueillois.

Mais Nanterre continue à revendiquer ses droits sur le mont ! Ce qui donne lieu, notamment, à une scène cocasse... En 1653, le père Beurrier, prieur-curé de Nanterre, va y enterrer le frère François, ermite depuis 1639. En redescendant vers Nanterre, il aperçoit le curé de Rueil monter d'un

autre côté de la montagne. Ce dernier, trouvant l'inhumation accomplie, fait déterrer puis ré-enterrer le corps après avoir prononcé les prières !

Six hectares

Il faudra un procès, en 1672, entre les seigneurs de Rueil et de Nanterre, pour décider de qui dépend le mont Valérien. Verdict : de la paroisse de Nanterre... Il en va donc ainsi jusqu'en 1841. Cette année-là, Adolphe Thiers, alors député, fait voter une loi visant à entourer Paris d'une enceinte appuyée sur de puissants forts. Le mont Valérien est retenu pour en abriter un. À Rueil, des baraquements sont érigés pour loger les ouvriers travaillant à la construction et 6 hectares plantés de vignes, de cerisiers, de groseilliers, appartenant à une centaine de propriétaires, sont pris pour être incorporés au fort. Voilà relancé le problème de la délimitation des trois communes ! À nouveau, on trouve dans l'état civil de Rueil des actes concernant le mont Valérien.

La question est tranchée par le préfet, dans une lettre lue au conseil municipal de Rueil le 25 juillet 1847 : suite au rapport d'un commissaire enquêteur, il est proposé de distraire du département de Seine-et-Oise les 6 hectares pris à Rueil pour les réunir au département de la Seine et de retrancher les 4 hectares pris à Suresnes pour les ajouter à Nanterre, qui aura ainsi l'administration municipale de la forteresse. Un conseiller municipal s'y oppose vertement, arguant que Rueil est liée au fort, que sa caserne en fait partie depuis déjà cinq ans comme place militaire, que la ville est la résidence du commandement et du sous-intendant militaire, qu'elle fournit les garnisons, etc. La forteresse doit être intégralement incorporée au territoire de Rueil !

Définitivement suresnois !

Soumise au vote, cette proposition est adoptée, selon la méthode de l'époque, par 33 boules blanches contre 2 noires.

Les habitants qui assistent à la réunion du conseil y sont tout aussi favorables. Hélas, la municipalité ne sera pas entendue... Une loi du 31 juillet 1850 exige que les terrains de Rueil et de Nanterre compris dans le périmètre de la forteresse soient attribués à Suresnes. Le mont Valérien devient définitivement suresnois !

Il n'est heureusement aujourd'hui plus un objet de convoitise entre les trois communes voisines, mais un point de convergence qui les a même conduites à créer en 2011 la communauté d'agglomération du Mont-Valérien. Et si cette collectivité a disparu en 2015 pour se fondre dans l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense, le mont n'en reste pas moins un haut lieu partagé entre les trois villes.

> Christophe Barry,

le pilote humanitaire

De la fraîcheur et de l'enthousiasme. C'est ce que dégage Christophe Barry lorsque nous découvrons son action. Il esquisse d'ailleurs un large sourire. La raison ? Le chef de projet du Groupe PSA, « mordu » de courses auto, part, fin mars, avec son association, la « Tac - Team auto course », pour participer au Carta Rallye, au Maroc. « Une fois, en fin de soirée, avec des



©Actiongraphers

amis, on s'est dit qu'il serait bien de réaliser notre rêve : piloter des voitures dans de grandes courses mais aussi faire d'une pierre deux coups en venant en aide aux enfants africains. Nous sommes tous papas et, quand on voit nos enfants, on se dit qu'on est bien lotis. On aimerait donner le sourire à d'autres gamins. » Parmi, les dons : 250 trousseaux avec du matériel scolaire, des ballons de football et handball, des maillots et aussi des kits pour les enseignants... La Tac a récolté près de 1000 euros grâce à sa cagnotte en ligne. Des entreprises rueilloises comme American Express ont participé. La passion qui anime Christophe depuis son plus jeune âge l'a poussé à vivre son rêve : « Et dire qu'à une époque mes parents m'emmenaient à la rencontre des pilotes du Paris-Dakar dans la capitale ! » 30 ans plus tard, le colosse rueillois d'1,90 m roulera au volant d'un Range Rover de 1983, dans



une course pour véhicules anciens. « Pendant les épreuves "spéciales" de 500 km, une partie de l'équipe distribuera des dons, tandis que moi, avec mon copilote, Gérald Rousseau, nous ferons le nécessaire pour finir la course. » Car face au vent, au sable, aux dunes, aux tempêtes et à 70 autres compétiteurs, il faudra s'accrocher. Mais quand l'important « c'est d'avoir des projets, c'est d'aller toujours plus loin », il n'y a que peu de choses qui font peur...

Pour aider l'équipe dans ses actions humanitaires, contactez team.auto.cartat.2019@gmail.com. Pour suivre leur voyage f : Team Auto Course objectif Carta 2019



> Gérard Glatt,

la plume altitude

L'Enfant des Soldanelles, paru en janvier dernier. « J'y suis resté six mois pendant lesquels, moi qui avais déjà passé plus d'un an à lire dans ma chambre à Saint-Mandé, près de Paris, je me suis mis à écrire et n'ai plus jamais cessé. Depuis, j'ai un attachement particulier à cette région. Là-bas, j'ai retrouvé la santé et ma passion pour l'écriture s'y est révélée ». Le petit garçon devenu adulte reste amoureux de la montagne. Il en fait régulièrement le décor de ses romans. « J'écris quasiment un livre par an depuis 2008. Écrire est vital pour moi. J'y consacre tout mon temps libre. Mes romans parlent de choses simples, font également écho à mon parcours de vie. Du coup, le lecteur peut facilement s'y retrouver. C'est ce que j'aime aussi lorsque je publie un nouvel opus. Et puis, le livre, c'est un peu d'immortalité que je laisse aux autres », confie l'écrivain rueillois qui passe aussi quatre mois de l'année à Cancale,

un environnement tout aussi inspirant. « Mon prochain livre se déroule à nouveau dans les Alpes mais j'y fais aussi un clin d'œil à Rueil ! » En attendant sa sortie, retrouvez les romans de Gérard Glatt à la médiathèque ou en librairie. Et si vous le croisez en ville, sans doute, évoquera-t-il avec vous le souvenir d'enseignants qui l'ont marqué et poussé à écrire, comme Roger Vrigny, prix Femina en 1963.



L'Enfant des Soldanelles, Presses de la Cité, 21 €.

Un mal pour un bien. Une expression courante pour certains. Une révélation pour Gérard Glatt. À l'âge de huit ans, il souffre d'une pleurésie tuberculeuse ; il est ensuite envoyé à Chamonix, au préventorium des Soldanelles. Un lieu qui lui inspire le titre de son dernier ouvrage,

Mariages



Soufiane ARBAOUI
& Asmae YAHYAOUI



Sylvain SANSON
& Alice ROUGELET



Ludovic LEITE
& Jennifer LOPES HENRIQUES



Ali BAZI
& Tassadit MOHRI



Sebatién COQUILLAUD
& Claire FAHL



Cyril DUPONT
& Margot LOPEZ SEGUNDO



Edouard CHABERT
& Marion MOUCHON



Aymen DAMMAK
& Maoura MOALLA



Sandrine VASSAL
& Leila ZOUAOUI



Noces d'or
M. et M^{me} BENSI

Naissances

- 14 décembre > Aliya BENOUDIBA, Ilhem BROUI, Juliann RAMOS, Léo VIRMAUX, Rose TRENEL
- 15 décembre > Manon COLAROSSO
- 17 décembre > Charlotte OSWALD, Stacy FEDID, Victoire GIMENEZ
- 19 décembre > Alma CORRADI, Gift-Shana ALLEWEIRELD
- 20 décembre > Ilana KADDOUR
- 21 décembre > Fayçal KERDACHE
- 22 décembre > Anaïs HACHEMAOUI
- 23 décembre > Antoinette WOSZCZAK
- 24 décembre > Rayan MOHAMED SIDI
- 25 décembre > Benjamin ROUMÉGOUX, Dora RHIMI
- 26 décembre > Ibrahim WITTI
- 27 décembre > Arthur VALNAUD, Basma EMKEIDECHE
- 28 décembre > Ayden DEROZIN
- 29 décembre > Héloïse DECHAMP, Oscar JOUSSEAUME
- 31 décembre > Jules LAI, Nour DIABY
- 2 janvier > Emmanuel HEMARD
- 3 janvier > Zoé DOU
- 5 janvier > Aarya DIXIT
- 6 janvier > Jules BAUME, Louise SAINT-GERMAIN, Sacha MOULIN
- 7 janvier > Emie PERSONNIC
- 8 janvier > Thibo ANDREOLI BELLIER
- 9 janvier > Hugo DE PAGE, Mazen FARHAT, Melyna WELLEM, Victoria CONDAMINE
- 10 janvier > Lucas ÔGE
- 11 janvier > Hidaya HAMZAOU, Matylda BORGNA
- 12 janvier > Benjamin VIGNAUD
- 13 janvier > Paul CHAVANELLE, Yveline HERNOT
- 14 janvier > Léonard ANDRE
- 15 janvier > Amen BEN TAHER
- 16 janvier > Naïm BADOLO
- 17 janvier > Eléonore SALANQUEDA, Ewan DOMINGUEZ, Jannah IKHLEF
- 18 janvier > Joséphine VILLESANGE, Mélissa DRUART, Romeo RANDRIAMANANTENA, Sacha VILLESANGE
- 19 janvier > Antoine YVINEC
- 20 janvier > Manel BELMESKINE

Décès

- 29 octobre > Guy CHARRON
- 4 janvier > André LAURENT, Jacqueline VAYSETTES
- 5 janvier > Bernard BLANC, Anna PODOROJNIAK épouse SIVY
- 8 janvier > Huguette POULAIN
- 10 janvier > Lucienne BENITAH épouse BUÉE
- 11 janvier > Jean LAROCHAS
- 13 janvier > Yvette VERGNOL veuve FOURNIER, André MARACCINI
- 14 janvier > Madeleine BRETONNIÈRE
- 15 janvier > Christian CORMAL, Gisèle LEBRUN veuve THOMAS
- 16 janvier > Sarra BANNOUR épouse BRIGUI
- 17 janvier > Arsine MESROPIAN épouse KASPARIAN
- 18 janvier > Jean CARON
- 21 janvier > Marino MAZZERO
- 22 janvier > Josseline DEVAUX
- 24 janvier > Danièle SCHINDLER épouse CHARVET, Michèle DROSSARD épouse REGNAULT
- 27 janvier > Micheline METZ veuve COULAIS, Silvia DOS SANTOS
- 28 janvier > Sahbi BRAHAM
- 29 janvier > Jeannine DORANGEON veuve BARBIER, Augusto ALVES RIBEIRO
- 30 janvier > Jackie NORMAND, Anna MESLER veuve CROIZON
- 1^{er} février > Suzanne MÉRY veuve LAUVERGNAT

Hommage à Jacques Primalot



Homme dévoué et très actif, Jacques Primalot s'était engagé pour Rueil au sein du conseil de village des Mazurières dont il avait été président de 2006 à 2012. Décédé le 11 février à la maison médicale Notre Dame du Lac, à l'âge de 79 ans, il s'était toujours beaucoup investi dans le domaine associatif, notamment pour la Croix-Rouge. Lors de ses obsèques, célébrées en l'église Saint-Joseph-de-Buzenval, le maire et la municipalité lui ont rendu un dernier hommage en saluant encore une fois son action bénévole en faveur des Rueillois.

La rédaction vous informe qu'un décalage de plusieurs mois peut se produire entre la date de la célébration des mariages et la publication des photos.